

WILAYA D'ALGER :

Ouverture aujourd'hui des inscriptions au programme LPA



«En prévision de la réalisation du programme de la nouvelle formule LPA à travers toutes les communes d'Alger, un site électronique: <http://lpa.wilaya-alger.dz> a été ouvert pour les préinscriptions à ce programme»,

P. 24

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 1^{er} octobre 2019 - 2 Safar 1441 - N° 2328 - 7^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Horaire des prières

Fajr: 05h10 Dohr: 12h38
Asr: 15h59 Maghreb: 18h36 Isha: 19h56

MÉTÉO



Alger : 29° 18°
Oran : 35° 19°
Annaba : 34° 18°
Béjaïa : 28° 17°
Tamanrasset: 37° 25°

www.dknews-dz.com

PRÉSIDENTENCE

Bensalah signe 5 décrets dont 4 portant ratification d'accords et mémorandums d'entente internationaux

P. 24

ALGÉRIE-FRANCE

Goudjil assiste aux obsèques de l'ancien président français

P. 24

PARLEMENT

Le Conseil de la nation prend part à Strasbourg aux travaux de l'APCE

P. 24

3E JOUR DE SA VISITE À LA 2^E RÉGION MILITAIRE À ORAN

GAÏD SALAH SOULIGNE «L'IMPORTANCE MAJEURE» DE LA PRÉSIDENTIELLE DANS LA SORTIE DE CRISE

► Les différents services de sécurité instruits pour entamer "immédiatement" la sécurisation du processus électoral

► «Le peuple algérien refuse toute ingérence dans les affaires internes du pays»

P. 3



PRÉSIDENTIELLE DU 12 DÉCEMBRE :

Zeghmati : «Les institutions de l'Etat engagées à protéger les élections»

► «Seulement cinq affaires en exception d'inconstitutionnalité à ce jour»

P. 3



LUTTE CONTRE LE CHÂTIMENT CORPOREL SUR LES ENFANTS :

M^{me} Eddalia prône une approche pluridisciplinaire

P. 4

CIMENT :

Les exportations ont atteint 42 millions de dollars durant les sept premiers mois de 2019

P. 5

SANTÉ

LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE :

Le ministère de la Santé rappelle les mesures à prendre

P. 11

F T BALL

COUPES AFRICAINES DES CLUBS (16^E DE FINALE) :

L'USMA, la JSK et le PAC passent, le CRB éliminé

L'USM Alger et la JS Kabylie ont décroché leur billet pour la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, à l'issue des seizièmes de finale retour disputés dimanche, alors qu'en coupe de la Confédération, le Paradou AC s'est qualifié pour les 16es de finale bis, contrairement au CR Bélouizdad.

P. 21

UGTA :

Rencontre demain à Skikda des cadres syndicaux de l'Est algérien

P. 6

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Une cache d'armes découverte à Tamanrasset

P. 24

NAAMA:

Ouverture du salon de wilaya du livre à Aïn Sefra

Le 2^e salon de wilaya du livre s'est ouvert samedi à l'annexe de la maison de la culture d'Aïn Sefra (Naama) avec la participation de maisons d'édition et de bibliothèques locales, a-t-on appris des organisateurs. Ce salon a drainé des jeunes, des étu-

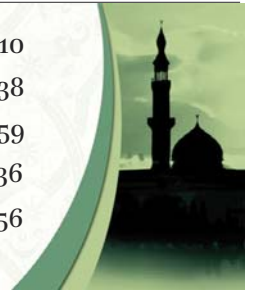
dants et des enfants venus avec leurs parents acheter des livres et nouvelles publications de 1000 titres dans divers domaines, a indiqué le directeur de l'annexe de la maison de la culture «Baghdadi Belkacem» d'Aïn Sefra, Cherif Benouaz.

Cette manifestation culturelle d'un mois permet aux visiteurs d'acquiescer des ouvrages à des prix raisonnables en vue d'encourager la lecture, relancer le livre en papier et permettre aux maisons d'édition d'exposer leurs nouvelles publications.

Horaire des prières

Mardi 2 safar 1441

Fajr	05:10
Dohr	12:38
Asr	15:59
Maghreb	18:36
Isha	19:56



TLEMCCEN:

Création de 3 zones d'activités aquacoles

Trois zones d'activités aquacoles ont été créées à travers le littoral de la wilaya de Tlemcen constituant des pieds à terre pour les investisseurs en aquaculture, a-t-on appris lundi auprès de la direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya.

Ces zones créées tout le long des 74 kilomètres du littoral de Tlemcen sont implantées l'une à l'Est de la wilaya à 800 mètres du port de Honaine au lieu-dit «El Barrage» d'une superficie de 2,8 ha pouvant abriter huit projets de pêche et d'aquaculture. La seconde à Ghazaouet au centre au lieu-dit «Addés» à 1 km du port d'une superficie de 1,25 ha pouvant abriter six projets d'aquaculture et la troisième à l'Ouest à Bir El Maleh dans la daïra de Marsa Ben M'Hidi d'une superficie de 2,4 ha pouvant abriter quatre fermes conchyliques, quatre autres de pisciculture, deux écloseries d'une capacité de 5 à 10 millions d'alevins chacune, une unité de conserverie et une station de traitement et de purification des coquillages, a-t-on indiqué de même source.



SAÏDA:

Stage de formation au profit de 105 arbitres

Pas moins de 105 arbitres de football ont bénéficié d'un stage de formation à Saïda pour améliorer leur niveau, a-t-on appris dimanche du président de la ligue de football de Saïda Yacine Benhamza a indiqué que ces arbitres sont affiliés aux ligues des wilayas de Saïda, Tiaret, Mascara et Tissemsilt relevant de la ligue régionale de football de Saïda.

Ce stage de trois jours entamé jeudi a pour objectifs d'améliorer le niveau des arbitres et d'actualiser leurs connaissances en arbitrage en prévision du coup d'envoi de la compétition de la ligue régionale de football fixée au 12 octobre prochain, a-t-il souligné.

Le président de la commission régionale d'arbitrage de cette ligue, Trebane Ali a souligné que ce stage vise à améliorer le niveau des arbitres pour les qualifier et leur expliquer les nouvelles lois d'arbitrage.

WILAYA D'ALGER:

Ouverture des inscriptions au programme LPA à partir du 1^{er} octobre

Les services de la wilaya d'Alger ont annoncé, dimanche, l'ouverture, du 1^{er} au 30 octobre prochain, des préinscriptions au programme du logement promotionnel aidé (LPA), indique un communiqué des mêmes services. «En prévision de la réalisation du programme de la nouvelle formule LPA à travers toutes les communes d'Alger, un site électronique: <http://lpa.wilaya-alger.dz> a été ouvert pour les préinscriptions à ce programme», précise la même source. Les préinscriptions sur le site susmentionné seront ouvertes du 1^{er} au 30 octobre 2019. Le site offre aux inscrits la possibilité de consulter, en permanence, tous les aspects inhérents à cette formule, à chaque étape», conclut le communiqué.



LES 11 ET 12 OCTOBRE À CHLEF

Conférence sur les miracles scientifiques dans le Coran et la Sunna

L'Association du corps médical privé de la wilaya de Chlef, organise les 11 et 12 octobre à la maison de la culture de Chlef, une deuxième conférence internationale sur les miracles scientifiques dans le Coran et la Sunna dans le domaine de la médecine et la biologie. La rencontre sera animée par le Dr Omar Abdelkafi et le Dr Zaghoul Najar.

Météo



	Max	Min
Alger	29°	18°
Oran	35°	19°
Annaba	34°	16°
Béjaïa	28°	17°
Tamanrasset	37°	25°

DU 17 AU 19 OCTOBRE À CONSTANTINE

4^e Salon international de la pharmacie

La 4^e édition du Salon international de la pharmacie, de l'industrie pharmaceutique et de la parapharmacie (Saidaliya 2019), se tiendra du 17 au 19 octobre prochain à l'hôtel Marriott de Constantine.



SAÏDA:

L'établissement hospitalier Ahmed Medeghri renforcé par la venue de 7 spécialistes

L'établissement hospitalier «Ahmed Medeghri» de Saïda vient de bénéficier de l'affectation de sept nouveaux médecins spécialistes, a-t-on appris lundi du directeur par intérim de la santé et la population.

Ces praticiens, installés dimanche dans leurs postes, sont spécialisés en radiologie (3), cardio-vasculaire (3) et en neurologie (1), selon Zelmat Mohamed. Tous les moyens nécessaires ont été fournis à ces spécialistes afin qu'ils puissent accomplir leurs missions dans les meilleures conditions, a assuré le même responsable.

Les personnels de l'établissement hospitalier spécialisé «Hamdane Bakhta» de Saïda ont été renforcés, cette année, par le recrutement de six spécialistes en gynécologie-obstétrique et en réanimation, rappelle-t-on.



ORAN:

«Les TIC au service du tourisme innovant», thème d'un colloque international prévu en décembre

Un colloque international sur les TIC au service du tourisme innovant de la ville d'Oran (CITI ORAN'19), sera organisé par l'université d'Oran 1 «Ahmed Ben Bella» du 15 au 17 décembre prochain, a-t-on appris des organisateurs.

Cette manifestation vise à «créer de meilleures pratiques de tourisme durable pour toutes les parties prenantes, publiques et privées, ainsi que pour les élus et les responsables locaux particulièrement à la veille d'organisation d'événements d'envergure». Ce rendez-vous permettra également aux chercheurs universitaires et aux développeurs du milieu socio-économique d'échanger des connaissances et des approches sur les thèmes de la rencontre



SIPA 2019:

Un espace de dégustation pour promouvoir les produits aquacoles

La 8^{ème} édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture (SIPA), prévue à Oran en novembre prochain, accueillera un important espace de dégustation dédié à la promotion des produits aquacoles, a-t-on appris des organisateurs.

Cet espace, organisé par la direction de la pêche de l'aquaculture de la wilaya d'Oran, en collaboration avec les chambres de la pêche et de l'aquaculture des wilayas de l'Ouest ainsi que la direction de la formation professionnelle, proposera différents produits, issus de l'aquaculture marines et piscicoles, a indiqué le directeur local de la pêche, Mohamed Bengrina.

Cet événement, qui sera installé en marge de la 8^{ème} édition du SIPA 2019, prévu au Centre des conventions d'Oran (CCO) du 6 au 9 novembre, sera ouvert au grand public, a-t-il noté. Alors que les chambres de la pêche fourniront les produits aquacoles, les étudiants de la spécialité cuisine des centres de formation professionnelle s'occuperont de la préparation des plats, a-t-on encore précisé.



Gaïd Salah souligne «l'importance majeure» de la présidentielle dans la sortie de crise

Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a souligné, hier à Oran, «l'importance majeure» de l'élection présidentielle du 12 décembre prochain qui permettra à l'Algérie de sortir de la crise actuelle «le plus tôt possible», mettant en exergue le rejet catégorique par le peuple algérien de toute ingérence étrangère dans les affaires internes de son pays.

Au troisième jour de sa visite à la 2^{ème} Région militaire, le général de corps d'armée Gaïd Salah, cité dans un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN), a affirmé que «ce qui se passe en Algérie est une affaire interne qui concerne seuls les Algériens».

Le peuple, aligné aux côtés de son armée, saura comment faire face à ces manœuvres, qui seront vouées à l'échec, surtout qu'il a entamé son chemin vers la sortie de la crise le plus tôt possible à travers l'organisation d'élections présidentielles libres et transparentes, qui se tiendront, avec l'aide d'Allah, à leur rendez-vous prévu le 12 décembre prochain. «Nous considérons que les prochaines élections présidentielles, dont la préparation sur les plans matériel et moral est exécutée de manière sérieuse, revêtent une importance majeure, en ce sens qu'elles constituent une des étapes importantes que le peuple algérien franchira avec détermination et résolution, sur la voie de la consécration de la fierté de l'Algérie, de sa prospérité économique et de sa renaissance sociale et culturelle», a assuré le chef d'état-major de l'ANP dans une allocution d'orientation, diffusée via visioconférence à toutes les unités du secteur.

Gaïd Salah a affirmé avoir donné des instructions aux commandants de Régions et de Forces ainsi qu'aux différents services de sécurité pour «prendre immédiatement toutes les mesures nécessaires pour sécuriser le processus électoral à travers tout le territoire national, afin que notre peuple puisse s'acquitter de son devoir électoral dans des conditions empreintes de sécurité et de sérénité». «Nous considérons que la concrétisation de cela nécessite que la condition sécuritaire soit assurée, car la sécurité est source d'espoir et de quiétude».

Raison pour laquelle, nous accordons un intérêt particulier à l'approche sécuritaire. En effet, une Algérie sûre, stable et capable de préserver sa souveraineté et son indépendance nationale et de sauvegarder son intégrité territoriale et son unité populaire, ainsi que les valeurs de son identité, est une Algérie à même de se développer sur plus d'un plan et de se relancer dans tous les domaines», a-t-il ajouté. Le chef d'état-major de l'ANP a soutenu que les prochaines élections présidentielles constituent «une nouvelle opportunité à travers laquelle le peuple algérien prouvera qu'il est un peuple attaché à ses principes nationalistes authentiques, un peuple qui sait comment s'acquitter de son devoir national à chaque fois qu'il fait face aux défis, car l'Algérie est l'objectif ultime». Le général de corps d'armée a dénoncé «les tentatives désespérées visant la sécurité et la stabilité de l'Algérie», les qualifiant de «tentatives sournoises menées par certaines parties étrangères avec la complicité de la bande depuis l'intérieur, qui guettent l'Algérie et tentent de s'immiscer dans ses affaires internes».

Le peuple algérien souverain dans ses décisions

«J'ai souligné à maintes reprises qu'il y a des parties étrangères hostiles qui complotent contre l'Algérie et qui tentent de s'immiscer dans ses affaires internes avec une complicité flagrante de la bande, à l'intérieur, que ne mettons en garde de jouer avec le feu».

Ce sont des tentatives désespérées qui ont essentiellement pour but de porter atteinte à la stabilité et à la sécurité de l'Algérie et de son peuple», a-t-il mis en garde. Le général de corps d'armée Gaïd Salah a mis en exergue, à cet égard, que le peuple algérien qui a mené une Révolution de Libération inégalée, grâce à laquelle «il a recouvré sa liberté et son indépendance et jouit aujourd'hui de toute sa souveraineté dans sa patrie (...),



a su, depuis le début de la crise, mettre à nu ces manœuvres sournoises et s'est exprimé, à travers ses marches pacifiques dont le civisme a été salué par le monde entier, son refus catégorique de toute ingérence étrangère dans les affaires internes de son pays, et il n'accepte de recevoir aucune leçon, de quelle que partie que ce soit, car il est souverain dans ses décisions».

Le chef d'état-major de l'ANP a souligné que «le devoir des fidèles patriotes, à leur tête l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de Libération nationale, est de ne pas laisser l'Algérie, pays des millions de chouchada, en proie aux instigations et aux complots d'une meute infime de personnes pleines de rancœur et de ressentiment envers l'Algérie, qui planifient de perturber la joie des élections présidentielles».

«Ces derniers ont oublié que la détermination des hommes intègres de la patrie à aller de l'avant pour réaliser les nobles objectifs nationaux du peuple algérien, ne peut faire l'objet de polémique ni de controverse creuse et stérile».

Il s'agit de l'Algérie, terre de millions de chouchada qui ont sacrifié ce qu'ils avaient de plus cher pour que leur patrie connaisse le vrai sens de la liberté et de l'indépendance, qui permet à la volonté populaire dans sa signification réelle de tracer les repères de l'avenir de la patrie en toute liberté et démocratie», a-t-il dit. En concrétisation de ces attentes populaires légitimes, a indiqué Gaïd Salah, «nous n'hésiterons guère à faire face à ce groupe avec rigueur et fermeté. Et nous serons toujours, comme nous l'avons affirmé à plusieurs reprises, les protecteurs de cette volonté populaire et nous veillerons à sa concrétisation à travers l'application minutieuse et stricte des lois en vigueur. Nous ne laisserons aucune occasion à la bande et ses relais pour entraver cette fête électorale prometteuse et cruciale dans l'histoire de l'Algérie et nous concrétiserons ces paroles concrètement sur le terrain».

Comme, a-t-il poursuivi, «nous ne laisserons jamais ces traitres, en compagnie de leur maîtres, piller (les) richesses nationales diverses», «nous ne laisserons jamais ces corrompus sévir et ravager la terre des chouchada» et «nous ne permettrons à personne de jouer avec la destinée du pays et l'avenir du peuple algérien»...

Le général de corps d'armée a observé qu'il est clair aujourd'hui que cette bande et tous ceux qui orbitent autour d'elle et se soumettent à ses ordres sont des intrus et des étrangers au peuple algérien.

Celui qui ne sert pas l'intérêt de la patrie dans son sens réel est un intrus, voire un ennemi de la patrie», a-t-il considéré.

«Ce groupe n'a pas le droit de réfléchir, car les parties occultes, qui se tiennent derrière lui, sont le cerveau qui réfléchit à sa place et lui ordonne d'exécuter. Nos paroles ne sont pas infondées, nous disposons de données qui confirment l'implication de ces traitres et nous entreprendrons sans nul doute toutes les mesures nécessaires contre ce groupe en temps opportun et au nom de la loi».

Aucune tolérance n'est permise envers ce groupe qui s'est habitué à imposer sa volonté inique à la majorité»,

a prévenu le chef d'état-major de l'ANP, affirmant que «cette ère d'iniquité est révolue à tout jamais».

«Aujourd'hui, la parole est au peuple algérien qui saura comment construire l'Etat de droit où nul n'est souverain que la loi. Quiconque tenterait d'entraver ce processus nuira à sa propre personne».

Les hommes intègres de l'Algérie n'accepteront plus désormais que les ennemis de la patrie interfèrent dans le destin de la nation. Le peuple algérien a énormément souffert durant l'ère coloniale, et ne vivra jamais, quelles que soient les circonstances, d'autres moments de souffrance», a-t-il affirmé.

Le général de corps d'armée a dénoncé «ceux qui prétendent être cultivés et connaître la loi, mais agissent en totale contradiction avec la loi et complètement loin de ce qui est juste, à travers des déclarations tendancieuses, omettant que l'unique critère pour juger des actes et des paroles est le peuple algérien. Aussi, que celui qui veut mesurer sa vraie valeur se porte candidat, sinon tout le reste n'est qu'ineptie et sans aucune valeur», a-t-il asséné.

Par ailleurs, le chef d'état-major a évoqué les efforts de l'ANP en matière de prise en charge des habitants des zones frontalières sud, notamment dans le volet médical, saluant les mesures annoncées dans ce sens par le gouvernement la semaine passée et qui contribueront à l'amélioration de leurs conditions de vie. «Le meilleur exemple qui témoigne de la détermination qui nous anime pour servir cette chère patrie est l'immense contribution que l'Armée nationale populaire ne cesse de fournir, à travers le secteur de la santé militaire, pour prendre en charge les habitants des zones frontalières sud, en produisant des soins médicaux de qualité et continus aux habitants du Grand Sud et améliorer ainsi leurs conditions de vie».

S'agissant des mesures annoncées par le gouvernement, il a notamment mentionné la levée de gel sur tous les projets inscrits dans le secteur sensible de la santé et l'augmentation des salaires des médecins, outre l'envoi par le Premier ministre d'une commission ministérielle chargée d'entreprendre toutes les mesures à même de désenclaver les régions du Sud en accélérant la réalisation des réseaux routiers dans cette zone, notamment la route reliant Reggane à Bordj Badji Mokhtar et Timiaouine, sur une distance de 580 kilomètres. Poursuivant sa visite à la 2^{ème} région militaire, le général de corps d'armée, après avoir supervisé dimanche l'exécution d'un exercice de tirs avec missiles depuis les deux sous-marins Hoggar et Ouarsenis contre des cibles terrestres, a supervisé lundi matin l'exécution d'un exercice de tirs avec missiles contre des cibles de surface».

Gaïd Salah, accompagné du général-major Meftah Souab, commandant de la 2^{ème} Région militaire et du général-major Mohamed Larbi Haouli, commandant des Forces navales, «a suivi toutes les étapes de cet exercice couronné de succès comme son précédent, grâce à la bonne maîtrise par les équipages des deux sous-marins de l'ensemble des étapes du déroulement de l'exercice et l'atteinte des cibles avec haute précision». Le général de corps d'armée a tenu, ensuite, en compagnie du commandant de la 2^{ème} Région militaire, une rencontre avec les cadres et les personnels de la Région, en présence des représentants des différents corps de sécurité, lors de laquelle il a prononcé une allocution d'orientation. A l'issue de cette rencontre, la parole a été donnée aux cadres et personnels de la Région pour exprimer leurs préoccupations et qui ont réitéré «leur dévouement inébranlable à l'Armée nationale populaire et à l'Algérie».

PRÉSIDENTIELLE DU 12 DÉCEMBRE: Zeghmati : «Les institutions de l'Etat engagées à protéger les élections»

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati a mis en avant, hier à Alger, l'engagement des institutions de l'Etat à protéger les élections «conformément à la Constitution et à la Loi» afin de garantir la transparence et la régularité de la prochaine présidentielle qui revêt une importance capitale.

La protection du droit de vote est «un engagement dévolu aux institutions de l'Etat qui évalueront à sa préservation, conformément à la Constitution et à la Loi, dans la sérénité et le calme, à même de garantir la transparence et la régularité», a souligné le ministre qui s'exprimait à l'ouverture des travaux d'un séminaire organisé par le Conseil constitutionnel sur le mécanisme de l'exception d'inconstitutionnalité.

Rappelant que le processus électoral est l'un des instruments permettant au peuple, source de tout pouvoir, de choisir le président de la République, M. Zeghmati a salué tout ceux qui «ont saisi l'importance des prochaines élections dans la préservation du pays des méandres de la dispersion et de la fausse appréciation». La prochaine élection constitue le prolongement de la démarche du hirak populaire, selon M. Zeghmati.

«Si notre peuple exerce depuis plusieurs mois (...) son droit de manifester pacifiquement, un droit arraché grâce à sa foi en un avenir meilleur pour l'Algérie et à son civisme qui a suscité l'admiration du monde, le prolongement de sa démarche le place devant une étape décisive pour son présent et son avenir», faisant allusion à la présidentielle du 12 décembre prochain. Exprimant son optimisme quant à la prochaine étape, le Garde des sceaux s'est dit convaincu que «la puissance d'une quelconque société se mesure par sa reconnaissance des dispositions du texte suprême qui est la Constitution, une conviction qu'il tire, a-t-il dit, «du haut sens du civisme et d'une vigilance inflexible» relevé, depuis des mois, auprès des jeunes et de toutes les franges de la société. Evoquant la prochaine élection qui s'inscrit dans le cadre des «droits élémentaires», à l'instar du droit à la liberté, au rassemblement pacifique et au procès équitable, le ministre a mis en exergue le combat de l'actuelle génération pour la consécration d'un droit qui n'est pas des moindres, à savoir le droit à l'égalité».

JUSTICE «Seulement cinq affaires en exception d'inconstitutionnalité à ce jour»

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, a indiqué hier à Alger que le nombre d'affaires en exception d'inconstitutionnalité ne dépassait guère cinq (5) affaires depuis l'entrée en application de ce mécanisme en mars 2019, appelant à trouver des solutions idoines pour l'activer. «Alors que nous nous attendions à un recours excessif à l'exception d'inconstitutionnalité, nous constatons aujourd'hui que ce mécanisme n'a été invoqué que très peu», a affirmé M. Zeghmati à l'ouverture d'un séminaire organisé par le Conseil constitutionnel sur le thème de l'exception d'inconstitutionnalité, appelant à trouver des solutions idoines pour activer ce mécanisme. Depuis son entrée en application, l'exception d'inconstitutionnalité n'a été invoquée que dans cinq (5) affaires pénales, dont trois (3) ont été renvoyées à la Cour suprême, a-t-il précisé. Selon le Garde des sceaux, aucun problème n'a été relevé à ce jour dans les procédures de sa mise en œuvre devant les juridictions ou de son renvoi devant le Conseil constitutionnel. Pour rappel, le mécanisme de l'exception d'inconstitutionnalité a été introduit par la révision constitutionnelle de 2016. La loi organique fixant les modalités de son application est entrée en application en mars 2019.

Afin de garantir une mise en œuvre efficace de ce principe lié aux droits et libertés, la formation apparaît en toute évidence comme un facteur fondamental dans cette équation qui consacre les fondements de l'Etat démocratique et les valeurs d'égalité devant la Loi, tels que le droit à la liberté à priorité, la présomption d'innocence, à élire, au rassemblement pacifique, au procès équitable et autres, a affirmé M. Zeghmati.

Dans la même optique, le président du Conseil constitutionnel, Kamel Feniche a indiqué que l'instance qu'il préside était en passe d'examiner deux affaires s'inscrivant dans le cadre de l'exception d'inconstitutionnalité.

Organisé en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), ce séminaire s'est axé autour d'un nombre de concepts relatifs au mécanisme de l'exception d'inconstitutionnalité, prévu par l'article 188 de la Constitution, en vertu duquel «l'une des parties au litige peut saisir le Conseil constitutionnel devant les instances judiciaires».

Il a été procédé, à l'occasion, à la présentation de modalités d'application de l'exception d'inconstitutionnalité et des procédures suivies en la matière, devant les tribunaux, les cours et les juridictions suprêmes, en l'occurrence, la Cour suprême et le Conseil d'Etat, en plus du Conseil constitutionnel.

LUTTE CONTRE LE CHÂTIMENT CORPOREL SUR LES ENFANTS: M^{me} Eddalia prône une approche pluridisciplinaire

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, a plaidé, lundi à Alger, pour l'adoption d'une approche pluridisciplinaire, en vue de lutter «efficacement» contre le phénomène du châtimement corporel sur les enfants.

Une lutte «efficace» contre ce phénomène exige «l'adoption d'une approche pluridisciplinaire englobant les aspects juridique, médical, socio-économique et psychologique de la famille et de l'environnement», a indiqué Mme Eddalia qui a présidé la cérémonie d'installation du groupe de travail chargé de l'étude du phénomène, sous le slogan «Pour une sensibilisation aux risques et séquelles du châtimement corporel pratiqué sur les enfants dans tous les milieux».

Mme Eddalia s'est dite, à l'occasion, «confiante» quant aux capacités des membres du groupe à formuler des propositions et des recommandations pratiques, pour une meilleure compréhension des causes et dimensions de ce comportement répandu, à différents degrés, dans toutes les sociétés.

Pour la ministre, les conclusions de cette rencontre seront «d'un apport qualitatif pour le Plan national de la protection de l'enfant, qui vise à assurer le développement et l'épanouissement des enfants en Algérie dans un milieu familial et un environnement social sains, en donnant les orientations indispensables en vue de mettre un terme à ce phénomène et sensibiliser aux risques et séquelles qui en découlent».

L'Etat est soucieux «de protéger la famille toute entière, à travers la promulgation et l'actualisation d'un arsenal juridique d'exception, prévoyant la mise en œuvre de stratégies et de mécanismes assurant la protection et une attention particulière à l'enfant et interdisant le châtimement corporel et toutes formes de violence morale et de maltraitance», a souligné Mme Eddalia.

«En dépit des efforts consentis visant à venir à bout de ce fléau, poursuit la ministre, nous continuons malheureusement à enregistrer des cas de châtimement corporel pratiqué sur les enfants, ce qui nous interpelle, de toute urgence, pour mettre en branle les dispositifs d'alerte à l'intérieur des établissements officiels et des instances de coordination, en vue de repérer les cas de châtimement corporel, de les étudier, de prendre en charge et de soulager les victimes».

Concernant les chiffres et statistiques liés à ce phénomène, Mme Eddalia a fait savoir qu'«il est difficile d'obtenir des chiffres exacts, car le phénomène est pratiqué en milieu fermé à l'abri des regards».

«Néanmoins, a-t-elle ajouté, même si la violence est exercée sur un seul enfant, nous devons œuvrer, par tous les moyens, en vue de l'éradiquer et se mobiliser pour empêcher qu'il ne devienne un comportement banal et répandu».

Après avoir rappelé le Prix national de la meilleure création numérique dédiée aux enfants, lancé par son secteur en 2018 pour sensibiliser aux dangers auxquels sont confrontés les enfants, notamment sur la toile, Mme Eddalia a affirmé qu'un intérêt particulier était accordé aujourd'hui au phénomène des châtimements corporels sur les enfants, tant au niveau national qu'international. Et d'ajouter que ce phénomène est condamné dans toutes les sociétés. La ministre a saisi l'occasion pour indiquer que le projet de création du Parlement de l'enfant algérien verra le jour en 2020 et permettra à tous les enfants algériens d'exprimer leurs opinions, de faire part de leurs aspirations et de participer à la prise de décision par le dialogue, ajoutant que le futur Parlement, initié par son département, «contribuera à l'élaboration des politiques relatives à l'enfance et à la diffusion de la culture des droits de l'enfant et de l'homme». De son côté, le représentant du Bureau du Fond des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Marc Lucet, a salué la démarche des autorités algériennes contre ce phénomène, appelant à continuer à sensibiliser les parents et les parties concernées au sein de la société à la nécessité de bannir le châtimement corporel et à privilégier des méthodes de discipline alternatives. La rencontre a, par ailleurs, été marquée par les interventions de plusieurs psychologues et sociologues sur les châtimements corporels et leurs conséquences physiques et psychologiques sur l'enfant, les engagements de l'Algérie en matière de lutte contre ce phénomène et le rôle du signalement comme mécanisme de lutte.

APS

GESTION DU SECTEUR DE LA SANTÉ : M. Miraoui adresse de nouvelles instructions aux 48 DSP

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui, a instruit, lundi à Alger, les 48 Directeurs de la Santé et de la Population (DSP) pour l'application de nouvelles mesures notamment sécuritaires et organisationnelles, pour une meilleure gestion du secteur de la santé et prise en charge des malades.

S'agissant des dispositions sécuritaires prévues pour «la protection des personnes et des structures de santé», le ministre a, entre autres, recommandé aux DSP de «mener dans l'immédiat» les expertises techniques nécessaires déterminant la «conformité» des équipements aux normes de sécurité, d'avaliser les plans internes de sécurité, de s'assurer de la «disponibilité» des systèmes anti-incendie ainsi que de la «qualité» des équipements électriques au niveau des établissements de santé.

Les DSP sont également chargés de la formation des agents spécialisés en l'extinction des feux, de la surveillance des issues de secours, de la multiplication des visites d'inspection et de l'hygiène de l'environnement hospitalier, tout en se débarrassant des équipements et autres moyens «hors d'usage».

Sur le plan de l'amélioration du rendement des services de santé, le ministre a exigé des concernés «l'humanisation de l'accueil et de l'orientation» des patients, la présence «effective» des équipes médicale, paramédicale et administrative, de meilleures conditions de travail, d'héber-



gement et de restauration des personnels de la santé ainsi que la mise à la disposition des malades les produits pharmaceutiques nécessaires, tout en veillant à leur «rationnelle utilisation». Le ministre de la santé a, en outre, insisté sur «le respect des horaires de travail», des «bonnes pratiques» s'agissant du traitement des déchets hospitaliers, ainsi que sur la dotation des patients des moyens de transport médical pour leur évacuation. Ceci, a-t-il ajouté, en plus de garantir le fonctionnement «permanant» des services de radiologie, de pharmacie et de laboratoire au niveau des urgences hospitalières. La prise en charge des préoccupations socio-professionnelles des per-

sonnels de la santé n'a pas été en reste, les DSP ayant été instruits sur le paiement «à temps» des salaires et autres redevances, sur la régularisation des nominations aux hautes fonctions ainsi que sur l'adoption et la mise en œuvre des plans de gestion des ressources humaines.

M. Miraoui a, en outre, recommandé le «renforcement» du dialogue social, la «protection» des professionnels de la santé durant l'exercice de leur profession à travers la multiplication du nombre d'agents de sécurité au niveau de certains services, tout en préconisant une «meilleure écoute» des doléances des citoyens avec la prise en charge de leurs préoccupations dans l'en-

ceinte des établissements de santé. Concernant le volet inhérent à la prévention, les DSP sont chargés notamment de la «consolidation» du système de veille et d'alerte contre les maladies non transmissibles, l'application des calendriers de vaccination ainsi que la lutte contre les maladies non transmissibles (MNT), en insistant sur le diagnostic précoce.

Par ailleurs, le ministre a abordé particulièrement la prise en charge de la femme enceinte, recommandant aux intéressés «l'évaluation» de la mise en œuvre du Plan national dédié à cette dernière, tout en poursuivant la sensibilisation sur l'intérêt que ce plan revêt, s'agissant du suivi du parcours de la parturiente.

Le drame d'El Oued «aurait pu être évité»

Evouquant le «drame national» ayant endeuillé la semaine écoulée des familles à El-Oued, le ministre a estimé, lors d'une conférence de presse animée en marge de cette rencontre, que «si toutes ses instructions précédemment adressées aux DSP avaient été respectées, les décès déplorés auraient pu être évités».

M. Miraoui a, à ce propos, réfuté le fait que les négligences constatées dans son secteur soient imputées au «manque de moyens» et souligné que les sanctions prises à la suite

de cette tragédie sont «provisoires» dans la mesure où, explique-t-il, «l'enquête judiciaire en cours définira toutes les responsabilités alors que des personnes sont déjà placées sous mandat de dépôt».

«Toutes ces mesures feront fléchir plus d'un quant au fait que la responsabilité n'est pas une mince affaire», a-t-il averti, n'excluant pas que «d'autres sanctions tombent à l'avenir». Interpellé, par ailleurs, sur la question de la rupture des médicaments ressentie depuis quelques semaines sur certaines

marques, le ministre a assuré que leur nombre s'élève à 50 et non pas davantage, comme relayé par certaines parties.

«Ce phénomène n'est pas spécifique à l'Algérie et ce qui m'importe est que les médicaments hospitaliers et ceux essentiels au niveau des officines soient disponibles», a-t-il commenté, précisant que le problème se situe au niveau de la «vente concomitante» pratiquée par certains distributeurs et pour laquelle des «mesures seront bientôt annoncées».

UGTA : rencontre demain à Skikda des cadres syndicaux de l'Est algérien

Un regroupement des bases et des cadres syndicaux de l'Est de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) se tiendra mercredi prochain à Skikda en présence de son secrétaire général, Salim Labatcha, a appris lundi l'APS auprès de la Centrale syndicale.

Présentée comme une première action de proximité de cette dimension régionale depuis l'élection de M. Labatcha à la tête de l'UGTA, cette confé-

rence s'inscrit dans le cadre de «la concertation permanente et constructive avec les bases des travailleurs, les cadres et les militants syndicaux», a indiqué la source.

«Elle permettra à M. Labatcha d'être à l'écoute attentive des préoccupations des travailleurs pour une prise en charge plus efficace de leurs problèmes et une meilleure défense de leurs intérêts économiques et leurs difficultés sociales», a-t-elle précisé.

Cette rencontre régionale se veut être en «harmonie» avec les décisions, les recommandations et «l'esprit de rénovation» du 13^e congrès de l'UGTA, tenu en juin dernier à Alger, qui a abouti à l'élection de Salim Labatcha comme nouveau secrétaire général de l'UGTA.

Début septembre, ce dernier avait annoncé depuis Jijel que l'UGTA devait entamer «prochainement» l'organisation de regroupements régionaux pour

collecter des propositions de la classe ouvrière et les remettre au pouvoir dans une démarche de sortie de crise politique.

Concernant la position de l'UGTA face à la situation actuelle du pays, le responsable syndical a indiqué «partager l'avis qui appelle à la nécessaire organisation de l'élection présidentielle (...) pour sortir le pays de la crise» qui, a-t-il noté, «s'est répercutée sur l'activité des entreprises».

CIMENT: Les exportations ont atteint 42 millions de dollars durant les 7 premiers mois de 2019

Les exportations de ciment de l'Algérie ont atteint 42 millions de dollars durant les sept premiers mois de 2019, soit plus de 743% par rapport à la même période en 2018, a appris lundi l'APS auprès de la direction des études et de la Prospectives des Douanes (DEPD).

Les exportations de ciments hydrauliques, y compris le ciment non pulvérisé appelé «clinker», ont connu une nette amélioration, passant de 5,03 millions de dollars durant les sept premiers mois de 2018 à 42,41 millions de dollars à la même période de l'année en cours, soit une évolution de 743,56%, a précisé la même source.

L'Algérie ambitionnait d'augmenter ses exportations en ciment à 500 millions de dollars, au cours des cinq prochaines années, selon les prévisions du ministère de l'Industrie et des Mines.

L'excédent dans la production du ciment devrait atteindre, au cours des cinq prochaines années, entre 10 et 15 millions de tonnes, ce qui permettra, de porter les exportations de ce matériau de construction à 500 millions de dollars.

Selon les prévisions, en 2020, la capacité de production du pays doit augmenter à 40,6 millions de tonnes avec 20 millions de tonnes pour le groupe public GICA, et 11,1 millions de tonnes pour le particulier Lafarge Holcim Algérie, ainsi que 9,5 millions



de tonnes pour le reste des opérateurs privés. Afin de décartiquer les différents aspects liés au développement de la filière ciment en Algérie et les opportunités et perspectives d'exportation, une Conférence internationale sur l'industrie du ciment (SEICA 2019), première du genre, se tiendra le 22 décembre prochain au Palais des expositions (Pin Maritime) Alger. Placée sous le thème: «Cap sur l'export, la

logistique et le transport», cette conférence-expo internationale sera organisée et animée par la Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA), le groupe public des services portuaires (SERPORT), la Société nationale d'assurance (SAA), ainsi que le Groupe cimentier Lafarge-Holcim Algérie.

Lors d'un point de presse autour de cet événement, le président de la CIPA, Abdelwahab Ziani, a relevé que la

conférence sera l'occasion, également, d'évoquer les préoccupations des acteurs de cette filière, à leur tête les voies et moyens pour dynamiser les exportations algériennes du ciment.

Le nombre actuel des cimenteries du pays (publiques et privées) est de dix-sept (17) d'une capacité globale de 25 millions de tonnes, sachant que la demande nationale a été de 26 millions de tonnes en 2016.

ENVIRONNEMENT

M^{me} Zerouati insiste sur l'importance du tri des déchets avant leur enfouissement

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma Zohra Zerouati, a insisté lundi à M'sila sur l'importance du tri des déchets avant leur enfouissement.

Lors de l'inauguration du centre d'enfouissement technique (CET) de la commune de Sidi Aïssa, la ministre a, lors d'une visite de travail dans la wilaya, relevé que «le temps était venu de changer les mentalités en matière de gestion des CET par le recours au tri et

à la récupération des produits recyclables».

Ce tri permettra d'allonger la durée de vie des CET de plus de 5 ans et de valoriser économiquement ces centres en augmentant leurs revenus et en encourageant les activités de récupération de sorte à générer de nouveaux emplois au profit des jeunes, a soutenu Mme Zerouati.

La récupération des déchets contribue à améliorer le cadre de vie de la

population et à transformer les CET en «mines de production de matériaux recyclables», a-t-elle expliqué.

La ministre poursuivra sa visite dans la wilaya en présidant la cérémonie de signature d'une convention entre l'université Mohamed Boudiaf et son secteur pour l'ouverture d'un master professionnel. Elle visitera également les CET de Boussaâda et M'sila, et assistera aux activités du Salon de l'environnement à l'institut d'hôtellerie de Boussaâda.

COMMERCE

Les commerçants appelés à modifier leur registres du commerce sur la base du code électronique avant le 31 décembre 2019 (JO)

Les commerçants sont appelés à modifier leur extraits de registres du commerce sur la base du code électronique avant le 31 décembre 2019, selon un décret exécutif publié au journal officiel n°57.

Ainsi, le délai de la mise en conformité des extraits du registre du commerce prévue par les dispositions de l'article 7 du décret exécutif n°18-112 du 5 avril 2018, fixant le modèle de l'extrait du registre du commerce délivré sous format électronique a été prorogé au 31 décembre 2019.

A l'expiration de ce délai, les commerçants n'ayant pas procédé à la mise en conformité de leurs extraits du registre du commerce, sont pu-

nis conformément aux dispositions de la loi n°04-08 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales.

Pour rappel, le modèle de l'extrait du registre du commerce délivré sous format électronique a été fixé par un précédent décret exécutif.

Il a été précisé dans ce texte «qu'il est inséré sur les extraits du registre du commerce des commerçants, personnes physiques ou morales, un code électronique, dénommé registre du commerce électronique (RCE)».

Le code électronique RCE est un «symbole graphique comportant des données et des informations cryptées se

rapportant au commerçant».

Ce code est imprimé sur les extraits du registre du commerce selon des caractéristiques précises, à savoir la face recto, à droite de la partie supérieure de l'extrait du registre du commerce, en noir sur fond blanc entouré d'un cadre noir.

La lecture du code électronique RCE est effectuée par tout périphérique doté d'un dispositif de capture d'images, au moyen d'une application téléchargeable gratuitement sur le portail électronique du Centre national du registre du commerce (CNRC), alors que la mise à jour des informations contenues dans le code RCE est régulièrement effectuée

par les services du CNRC. Il a été également souligné que toute détérioration du code électronique RCE rend l'extrait du registre du commerce caduc.

Dans ce cas, le titulaire du registre du commerce est tenu de demander un duplicata de l'extrait du registre du commerce, doté du code électronique RCE.

Les commerçants ne détenant pas l'extrait du registre du commerce, doté du code électronique RCE, ont été appelés à demander la modification de leurs extraits de registre du commerce, auprès des antennes du CNRC territorialement compétent, pour l'obtention du code électronique RCE.

PROGRAMME AADL 1: Livraison de plus de 12.000 logements à travers 6 wilayas du centre

Le ministre de l'ÉHabitat, de l'ÉUrbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud a présidé lundi la cérémonie de remise des clés d'un nouveau quota au profit de 12.266 souscripteurs au programme "AADL1", répartis sur 6 wilayas du centre.

Les wilayas concernées sont: Alger avec 8.157 logements, Blida (1.114), Boumerdès (937), Bouira (641), Médéa (484) et Tizi Ouzou (903). Avec 8.157 unités, la wilaya d'Alger s'est taillé la part du lion à travers ses sites de la nouvelle ville de Sidi Abdellah (4.134 logements), la nouvelle ville de Bouinan (3.642 logements) et Ouled Fayet (381 logements).

Ainsi, le programme "AADL1" a été parachevé au niveau national, à l'exception de certains quotas dans la wilaya de Ghardaïa (118 logements), Jijel (239), Ouargla (435) et Béjaïa (3.450 unités), dont les travaux de voirie et de raccordement aux réseaux de distribution de l'eau et du gaz prendront bientôt fin, a précisé le ministre.

Pour garantir le bon déroulement de cette opération, des instructions ont été données au Directeur général de l'AADL pour convoquer les souscripteurs concernés par ces quotas restant, de manière progressive tout au long du mois d'octobre, afin de leur permettre d'occuper leurs logements dans les meilleures conditions, a ajouté le ministre.

Durant la période allant de mai à aout, 15.420 logement ont été livrés, dont 3.619 en mai, 7.402 en juillet et 4.399 en août.

Concernant le programme AADL2, le ministre a affirmé que tous les moyens financiers et humains ont été assurés, et les mesures nécessaires prises pour garantir la réception des programmes de logement dans les délais impartis, à travers l'ensemble du territoire national.

Pour ce qui est des recours introduits, toutes formules confondues, le ministre a affirmé qu'ils sont traités par les commissions ad-hoc, notant que le traitement exigeait parfois "un temps supplémentaire".

S'agissant des réseaux et voirie divers (VRD), notamment l'eau et l'électricité, il a ajouté qu'une coordination était en cours avec les secteurs concernés, dont les Ressources en eau et l'Énergie, pour assurer l'approvisionnement de ces nouvelles cités.

Revenant au logement promotionnel aidé (LPA), dont les inscriptions débuteront mardi, M. Beldjoud a souligné qu'une série de mesures ont été prises pour éviter les erreurs enregistrées, par le passé, pour le logement social participatif (LSP), ajoutant que les listes des bénéficiaires pour le LPA seront établies par les autorités locales au niveau des communes.

Les fonds alloués à ce programme, sont suivis par la Caisse nationale du logement pour conférer davantage de transparence à la gestion et à la distribution.

Plus de 5.000 logements LPA sont fin prêts, reste seulement à régulariser la situation des souscripteurs pour entamer leur distribution, a-t-il rappelé.

ALGÉRIE-RUSSIE Exportateurs de gaz : L'Algérie participera à la 21e réunion du GECF le 3 octobre à Moscou



L'Algérie participera à la 21^{ème} réunion du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), qui se tiendra à Moscou (Russie) le 3 octobre, a annoncé hier le ministère de l'Energie dans un communiqué.

Lors de cette importante réunion du GECF, qui sera organisée en marge de la 3^{ème} édition de la Semaine russe de l'énergie prévue du 2 au 5 octobre dans la capitale russe, les ministres membres du forum examineront les questions relatives à l'évolution du marché du gaz et ses perspectives, ainsi que l'état d'avancement du projet de la mise en place de l'Institut de recherche sur le gaz (Gas Research Institute-GRU) du GECF, dont le siège est à Alger, a précisé la même source.

En prévision de cette réunion, le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab avait présidé le 24 septembre dernier une séance de travail avec l'équipe chargée du projet de mise en œuvre de cet institut de recherche sur le gaz «GRI» au siège de son département en présence du P-dg de Sonatrach, a ajouté le communiqué.

Lors de cette séance de travail, M. Arkab a souligné l'importance de cet institut en tant qu'outil de développement technologique pour les pays membres du GECF et pour l'Algérie.

Le GRI a pour objectif d'être un institut de recherche de classe mondiale, de renforcer la coopération entre les pays membres du GECF dans les domaines de la technologie, de l'innovation, de la formation, de l'échange des expertises, ainsi que le développement des bases de données techniques et scientifiques.

«Le GRI vise également, à offrir des opportunités de formation dans les domaines technologiques de pointe», a-t-on ajouté.

La décision de création de cet important institut en Algérie, a été adoptée à l'unanimité lors de la 19^{ème} Réunion ministérielle tenue le 4 octobre 2017 à Moscou, et l'importance du GRI pour les pays membres a été mise en exergue dans la déclaration du 4^{ème} Sommet des chefs d'Etats et de gouvernements du GECF, tenu le 24 novembre 2017 à Santa Cruz de la Sierra, en Bolivie. Le GECF est une organisation intergouvernementale créée lors de la 8^{ème} session du forum informel de ces pays, tenue à Moscou en décembre 2008. En 2010, l'Algérie avait abrité la 10^{ème} réunion ministérielle du GECF dans la ville d'Oran.

Le GECF est actuellement composé de 12 pays: l'Algérie, la Bolivie, l'Égypte, la Guinée équatoriale, l'Iran, la Libye, le Qatar, la Russie, Trinité-et-Tobago, les Emirats arabes unis et le Venezuela, alors que l'Azerbaïdjan, l'Irak, le Kazakhstan, la Norvège, Oman, le Pérou et l'Angola ont le statut de membres observateurs.

ALGÉRIE - ETATS-UNIS: ExxonMobil associée à l'évaluation du potentiel en hydrocarbures de l'Algérie (ALNAFT)

L'Agence Nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) a signé dimanche une convention avec ExxonMobil portant sur la participation de cette compagnie américaine à l'étude d'évaluation du potentiel en hydrocarbures des bassins du domaine minier du Sahara algérien, a annoncé lundi l'agence dans un communiqué.



La signature de la convention, qui s'inscrit dans le cadre de la mission d'ALNAFT visant la promotion et la valorisation du domaine minier hydrocarbures, fait d'ExxonMobil la quatrième compagnie multinationale à rejoindre l'Agence dans cette étude, après l'italien ENI, le français Total et le norvégien Equinor, a précisé la même source.

Selon ALNAFT, la compagnie américaine «ExxonMobil montre ainsi son intérêt, à l'instar des autres compagnies, pour le domaine minier hydrocarbures algérien, qui recèle encore d'importants ressources en hydrocarbures». ALNAFT considère cet engagement comme «un premier

pas d'ExxonMobil en Algérie pour la prospection d'opportunité dans la recherche et l'exploitation des hydrocarbures».

L'apport de ENI, Total, Equinor et ExxonMobil, leaders dans le domaine des hydrocarbures, consolidera l'expertise déjà mobilisée par ALNAFT avec BEICIP-FRANLAB pour le succès de l'étude en cours de réalisation.

Ceci permettra, sans doute, d'améliorer la prospectivité du domaine minier algérien des hydrocarbures, a souligné la même source, ajoutant que ce partenariat vise à améliorer la qualité et la fiabilité des résultats de l'étude objet du contrat conclu entre ALNAFT et BEICIP-FRANLAB le 10 septembre

2017. La première phase de cette étude, clôturée en juin 2019, a montré un potentiel qui place l'Algérie aux premiers rangs mondiaux en termes de ressources en hydrocarbures générés.

Cette phase a porté sur l'évaluation régionale de l'ensemble des bassins du Sahara et a permis d'identifier les zones les plus prometteuses.

La deuxième phase, dont les résultats finaux sont prévus pour le premier semestre 2020, est consacrée à l'évaluation de détails de ces zones prometteuses et qui feront objet d'appels à la concurrence pour la conclusion de contrats de recherche et d'exploitation, a-t-on fait savoir.

ALGÉRIE - SAHEL: Ouverture des travaux de la réunion du CEMOC à Tamanrasset

Le général-major Zerrad Cherif, chef du département Emploi-Préparation de l'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a supervisé, hier, au nom du Général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, président en exercice du Conseil des chefs d'état-major des pays membres du Comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC), l'ouverture des travaux de la réunion dudit Conseil à Tamanrasset en 6^{ème} Région militaire, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Cette réunion qui a vu la participation du Général de corps d'Armée Ahmed Mohamed, chef d'état-major des Forces armées nigériennes, du général de division Abdoulaye



Coulbaly, chef d'état-major général des Armées maliennes, du général de division Mohamed Cheikh Mohamed Lemine Elamine, chef d'état-major de l'Armée nationale mauritanienne, et du général-major Zerrad Cherif représentant du général de corps d'Armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef

d'état-major de l'ANP, a été mise à profit afin d'étudier et d'évaluer la situation sécuritaire dans la région, l'échange d'analyses et le retour d'expériences depuis la dernière réunion du Conseil des chefs d'état-major des pays membres du CEMOC, tenue le 12 septembre 2018, à Niamey (Niger)», précise la même

source. Cette réunion a été aussi «l'occasion pour renforcer les activités du CEMOC et pour passer la présidence tournante du Conseil des chefs d'état-major des pays membres du CEMOC au Mali».

Dans son intervention, le Général-Major Zerrad Cherif a insisté sur «l'attachement du Haut commandement de l'ANP préserver ce cadre de coopération, en l'occurrence le CEMOC, qui a été mis en place pour assurer la sécurité de notre sous-région, d'où la nécessité de conjuguer les efforts dans une coopération franche et sincère entre les pays membres, basée essentiellement sur l'échange de renseignements et la coordination des actions de part et d'autre des frontières», ajoute le communiqué du MDN.

ALGÉRIE-UE: Des projets-pilotes pour un développement rural intersectoriel et participatif

Plusieurs projets-pilotes ont été lancés à travers quatre (4) wilayas du pays pour soutenir le développement rural intersectoriel et participatif, fruit d'une coopération entre l'Algérie et l'Union européenne (UE), a indiqué hier à Alger, le directeur général des forêts (DGF), Ali Mahmoudi.



Grâce à un cofinancement (Algérie-UE) à hauteur de 20 millions d'euros, les projets de développement rural concernant les wilayas de Sétif, Tlemcen, Aïn Timouchent et Laghouat, ont vu le jour dans le cadre du programme d'actions pilote pour le développement rural et l'agriculture (PAP ENPARD) de l'UE, a déclaré M. Mahmoudi à l'APS en marge du séminaire national sur le développement des territoires ruraux tenu à l'Institut national de recherche agronomique d'Algérie (INRAA).

«Depuis 2006, le ministère de tutelle a initié la politique de renouveau rural.

Suite à cela, le pays a initié 12.000 projets de proximité de développement rural intégré», a rappelé le DGF, expliquant que ce programme de coopération participe à la capitalisation des expériences pour améliorer les pratiques sur les aspects de proximité et d'inter-sectorialité pour réussir ce type de projets.

Présent à ce séminaire, le chef d'équipe de l'assistance technique du PAP ENPARD, Jean Vignon, a expliqué que l'objectif final du programme est d'améliorer les conditions de vie de la population rurale en valorisant les ressources de ces

territoires. «L'idée est de partir de ce qui existe en zone rurale et d'améliorer la production, la qualité et la commercialisation des produits locaux», a-t-il indiqué, précisant que cela s'appuie sur le principe du développement participatif, c'est-à-dire, avec la mise à contribution de la population locale, notamment les agriculteurs, les artisans, les hôteliers, les associations et les institutions publiques.

Depuis le lancement du programme en 2016, les équipes de la DGF et de l'UE ont travaillé sur le renforcement du tissu associatif à travers des formations.

Il a également été question de l'étude des filières porteuses pour chaque wilaya.

«Pour Sétif, nous avons travaillé sur un projet de la filière lait avec la transformation de ce produit en fromage», a détaillé le représentant de l'UE.

Dans les wilayas de Aïn Timouchent et Tlemcen le travail a porté sur les filières huile d'olive et miel avec notamment la valorisation de l'huile d'olive de l'ouest du pays en compagnie des huileries et des oléiculteurs locaux.

A Laghouat, le PAP ENPARD a soutenu le travail artisanal des

femmes. A noter que lors de ce séminaire, plusieurs recommandations ont été proposées, parmi elles, figure la mise en place de comités de concertation locale (CCL) dans chacun des territoires concernés, dont le rôle serait de faire participer l'ensemble des acteurs locaux dans le but de valoriser les ressources et potentialités de ces territoires.

Ces comités doivent, selon les auteurs des recommandations, intégrer les acteurs «les plus dynamiques et les plus actifs du territoire», réunissant «de manière équilibrée» des représentants des administrations, des institutions locales ainsi que des opérateurs locaux et des représentants d'organisations de la société civile. «Le comité de concertation locale aura pour première tâche de maintenir la mobilisation collective des acteurs locaux jusqu'à la réalisation des projets déjà identifiés dans les territoires locaux ciblés», est-il précisé.

Pour animer ces comités et recevoir les sollicitations des territoires candidats dans le processus d'identification de leurs propres CCL, des conseillers en développement territorial seront mis à disposition par leur administration d'origine.

ALGÉRIE-AFRIQUE: Une exposition des véhicules de la SAFAV Mercedes-Benz au cercle militaire de l'armée



Une exposition des véhicules produits par la Société algérienne de fabrication de véhicules de marque Mercedes Benz (SAFAV-MB), relevant du ministère de la Défense nationale, destinés au corps de la protection civile, a été organisée, lundi, au Cercle militaire de l'armée à Beni Messous (Alger).

Cette exposition est organisée en l'honneur des directeurs généraux de la protection civile des pays africains participant à la quatrième réunion africaine pour faire connaître les moyens d'intervention et les véhicules fabriqués par la SAFAV-MB et utilisés dans l'exécution des missions de la protection civile, notamment l'extinction des incendies et l'évacuation des victimes des catastrophes naturelles et des accidents de la circulation.

Ont pris part à cette exposition le directeur de la protection civile, le colonel Boualem Boughelaf, le Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Protection civile (OIPC), Belkacem El Ketroussi ainsi que le président de l'Assemblée générale de l'OIPC. Ces véhicules sont dotés de «technologies de pointe» et adaptés à tous types de terrains, selon les explications fournies aux délégations africaines. A cette occasion, M. Boughelaf a indiqué que la tenue de la 4^e réunion africaine des directeurs généraux de la Protection civile à Alger a été une occasion propice pour «mettre en avant les dernières technologies utilisées par l'industrie militaire nationale dans la fabrication des ambulances et véhicules d'interventions et de secours lors des catastrophes», soulignant que ce matériel a prouvé son efficacité sur le terrain, notamment en matière d'extinction des feux de forêts et mérite tout l'encouragement.

Il a souligné, dans ce sens, que «toutes les colonnes mobiles employées dans la lutte contre les feux de forêts sont de fabrication locale et ont prouvé leur efficacité même en reliefs difficiles», ajoutant qu'il en est de même pour les ambulances, d'où l'orientation future de la Protection civile vers ces véhicules qui répondent à toutes les normes internationales.

M. Boughelaf a souhaité, en outre, que «les pays africains parviennent à acquérir ce genre de matériel et partant profiter de la technologie algérienne», en vue de doter la Protection civile des pays africains en matériel à même de lui conférer «davantage d'efficacité sur le terrain».

Il a salué également «les facilités fournies par l'Armée nationale populaire (ANP), lors des interventions sur le terrain effectuées au quotidien par les éléments de la Protection civile», contribuant ainsi à la résolution de plusieurs problèmes et à la prise en charge des catastrophes en un temps record.

L'ANP est «l'appui constant» de la Protection civile, l'accompagnant lors des différentes catastrophes naturelles qu'a connues le pays depuis l'indépendance, a-t-il soutenu.

Le président de l'Association générale de l'OIPC, directeur général de la Protection civile de Côte d'Ivoire a insisté sur l'impératif de tirer profit de l'expérience de la Protection civile algérienne et de «la fabrication algérienne notamment des véhicules d'intervention et des ambulances, dans le cadre du partenariat sud-sud appuyé par les pays africains».

APS

ALGÉRIE-UE Algérie : l'UE «a encouragé une issue démocratique dans un esprit de dialogue»

La porte-parole de l'Union européenne (UE), Maja Kocijancic a affirmé hier à Bruxelles, que l'UE «a encouragé depuis le début les Algériens à évaluer à une issue démocratique et pacifique dans un esprit de dialogue» à la situation prévalant dans le pays, exprimant son souhait que «des élections contribueront à répondre aux aspirations profondes du peuple algérien».

«L'UE suit avec beaucoup d'attention les développements en Algérie et a encouragé depuis le début les Algériens à évaluer à une issue démocratique et pacifique dans un esprit de dialogue et de responsabilité. Nous maintenons cette ligne», a-t-elle dit, en



réponse à des questions écrites de journalistes algériens.

«Nous espérons que des élections contribueront à répondre aux aspirations profondes du peuple algé-

rien, dans le respect des droits fondamentaux et dans un climat d'apaisement», a-t-elle ajouté.

Mme Kocijancic a souligné que «dans le respect de la souveraineté algérienne,

il est important que les libertés d'expression, d'association et de réunion soient garanties aux citoyens comme prévu par la Constitution de la République algérienne», affirmant que l'Etat de droit et le respect des libertés et des engagements internationaux en matière des droits fondamentaux «se trouvent au cœur des relations entre l'UE et l'Algérie».

Elle a, à cet égard, souligné l'importance du partenariat entre l'UE et l'Algérie et réaffirmé l'engagement de l'UE «à continuer à approfondir les relations avec l'Algérie, dans le respect de la souveraineté et du peuple algérien».

NAÂMA:

Baisse de la superficie réservée à la production de la tomate industrielle (DSA)

La superficie réservée à la production de la tomate industrielle à Nâama a enregistré une baisse de 43 hectares la saison écoulée à 20 ha cette saison, a-t-on appris dimanche auprès de la direction des services agricoles.

Ainsi, une production de 9.000 quintaux a été réalisée cette saison s'étalant de juin à septembre contre plus de 19.000 qx la saison dernière, a-t-on indiqué. La baisse de la production de la filière dans la wilaya est due aux pertes enregistrées en 2018 par les agriculteurs pour des problèmes de commercialisation de leurs produits d'où leur mécontentement face à l'absence d'une unité de transformation des produits agricoles dont la tomate industrielle au niveau de la wilaya.

La culture de la tomate industrielle réussit dans plusieurs régions de la wilaya où elle s'adapte aux conditions climatiques et à la nature du sol, donnant un grand rendement à la faveur des actions de la direction du secteur visant à accorder plus d'intérêt à ce produit en développant les systèmes d'irrigation par l'utilisation des techniques modernes et en incitant à l'investissement dans les industries de transformation par la création d'unités d'agro-alimentaires devant accueillir le produit au lieu de chercher à le commercialiser en dehors de la wilaya, a-t-on souligné.

Pour ce qui est de la tomate destinée à la consommation, la DSA a fait part d'une production de 1000 qx cette saison à travers les régions de Dzira et Tirkount dans les communes d'Aïn Sefra et Aïn Benkheil réputées pour leurs potentialités productives. Les agriculteurs de la filière de la tomate envisagent de créer leur association de wilaya dans les brefs délais en vue d'organiser leurs activités, défendre les droits des agriculteurs à l'avenir, réguler le programme de plantation et de cueillette et prendre en charge les contrats avec les usines de transformation pour éviter une surproduction et la perte du produit, a fait savoir un producteur de la tomate industrielle d'Aïn Mactaa Deli (Nâama).

RENTÉE PROFESSIONNELLE À MILA : Intégration de 5 nouvelles spécialités

La cartographie des spécialités de formation dans les établissements dépendants du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de Mila, a été renforcée au titre de la session de septembre, ouverte dimanche, par l'intégration de 5 nouvelles spécialités portant leur nombre à 121, a-t-on appris de la directrice de wilaya du secteur, Samira Benelmadjet.

Il a été procédé, à ce titre, à l'intégration de 3 spécialités sanctionnées par des diplômes de technicien supérieur en contrôle, conditionnement et emballage des dérivées de lait, gestion et récupération des déchets et informatique, option multimédias, et développeurs de web, en plus de 2 autres spécialités qualifiantes à savoir agent de sécurité et de prévention et aide plombier, a fait savoir la responsable. Dans son intervention, à l'occasion de l'ouverture officielle de la session de septembre 2019, au centre de la formation professionnelle Kaouane Zidane de la commune de Oued Endja, la responsable a indiqué que le nombre des nouveaux adhérents aux 18 établissements de la formation professionnelle que compte la wilaya a atteint 5.682 nouveaux stagiaires, tandis que 5.883 inscrits sont enregistrés au titre de cette session contre 6.360 postes ouverts. Selon la même source, le nombre des affiliés au secteur de la formation professionnelle de Mila a dépassé les 9.000 stagiaires, dont plus de 2.620 ayant rejoint les centres de la formation professionnelle durant les précédentes sessions. Par ailleurs, le taux des nouveaux affiliés à la formation professionnelle représente plus de 89% du nombre des postes ouverts, dont 4.835 postes soldés de diplômés et le reste en formation qualifiante, selon la même source, qui a indiqué que les inscriptions se poursuivent à travers les différents établissements du secteur. A cette occasion, des conventions ont été signées entre la direction de la formation et de l'enseignement professionnels et plusieurs secteurs, dont la direction des services agricoles (DSA) dans le domaine de la production animale.

RENTÉE PROFESSIONNELLE 2019-2020: Plus de 18.000 candidats rejoignent les structures de la formation à Alger

Plus de 18.000 candidats ont rejoint, dimanche, les instituts et les centres de la formation professionnelle à Alger, au titre de la rentrée professionnelle 2019-2020, a indiqué le directeur du secteur à Alger, Ahmed Zegnoun.

«Plus de 18.000 candidats ont rejoint, aujourd'hui, les centres et instituts de la formation professionnelle à Alger pour suivre une formation dans différentes spécialités, les inscriptions étant ouvertes jusqu'au 14 octobre prochain», a précisé M. Zegnoun lors de l'ouverture officielle de l'année professionnelle à l'INSFP Mouloud Karrar de Birkhadem, en présence du Secrétaire General (SG) de wilaya, Mohamed Benamar, du SG du la Formation professionnelle, Mourad Belhadad et du wali délégué de Bir Mourad Raïs.

«Au total, 20 nouvelles spécialités ont été introduites, cette année, dans la nomenclature nationale de la formation professionnelle, notamment: conception de cartographies, agent d'hygiène, transformation du plastique, transformation du caoutchouc industriel, soudure, traitement des déchets, conducteur d'engins et montage et maintenance des systèmes d'alarme», a-t-il énuméré, expliquant qu'il s'agit là «des spécialités les plus demandées sur le marché du travail, permettant aux stagiaires de décrocher un poste d'emploi une fois le diplôme en poche». A noter que plus de 26.000 postes pédagogiques sont proposés pour cette rentrée professionnelle, poursuit le même responsable.

Soulignant qu'environ 90% des jeunes ayant décroché un poste d'emploi en 2018 sont des diplômés de structures de la formation professionnelle, M. Zegnoun a indiqué que le mode de formation par apprentissage est le plus coté chez les nouveaux stagiaires, avec plus de 11.700 postes proposés, en sus de 125 postes pédagogiques réservés à la catégorie des personnes aux besoins spécifiques en vue de leur réinsertion professionnelle.

Plus précis, le directeur de la Formation professionnelle d'Alger a fait état de 111 candidats détenus à l'établissement pénitentiaire d'El Harrach ayant rejoint la formation professionnelle cette année, sur près de 500 postes de formation proposés, et ce, a-t-il ajouté, conformément à la convention signée entre les secteurs de la Formation et de la Justice.

Ces candidats bénéficieront d'une formation qualifiante en intra-muros,



leur permettant d'obtenir un diplôme et de bénéficier des différents dispositifs de soutien à l'emploi et de crédit pour leur réinsertion socioprofessionnelle. S'agissant des structures de la formation et de l'enseignement professionnels dans la wilaya d'Alger, M. Zegnoun a fait état de 47 centres de formation professionnelle, 11 instituts spécialisés de formation et plus de 210 établissements de formation spécialisée agréés, en sus de 10 annexes, ajoutant que plus de 1660 enseignants spécialisés assureraient la formation de plus de 56.000 stagiaires, toutes spécialités et niveaux confondus.

Installation d'une commission interministérielle pour examiner le dossier du baccalauréat professionnel

Le secrétaire général du ministère de la Formation et de l'enseignement professionnels, M. Belhadad Mourad a rappelé l'installation d'une commission interministérielle consacrée à l'examen du dossier relatif à l'introduction du baccalauréat professionnel, regroupant les ministères de la Formation et de l'enseignement professionnels, de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ainsi que la direction générale de la fonction publique.

Ladite commission veille à examiner les différents aspects de ce nou-

veau mode de formation qui permet d'orienter des centaines de milliers d'élèves du secteur de l'Education nationale vers celui de la formation professionnelle, puis vers le secteur de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, a-t-il ajouté.

La commission chargée de préparer le dossier du baccalauréat professionnel qui se réunira lundi «veillera à l'examen minutieux de tous les détails», a indiqué le même responsable, précisant que «l'approbation de tous les secteurs concernés est nécessaire pour la validation de chaque dossier, citant l'exemple du dossier d'orientation, des spécialités et de la classification des diplômés au niveau de la fonction publique».

Il a assuré, en outre, que le temps nécessaire sera consacré au lancement du baccalauréat professionnel, afin d'éviter d'éventuels problèmes pédagogiques ou organisationnels, et partant assurer la réussite de cette expérience.

Le secrétaire général de la wilaya d'Alger, Mohamed Benamar a évoqué pour sa part, les différentes formes de soutien apporté par l'Etat au secteur de la formation professionnelle en Algérie, qui constitue «la locomotive du développement notamment économique grâce aux professionnels et artisans qualifiés formés dans divers domaines».

RENTÉE PROFESSIONNELLE À JIJEL: Ouverture d'un nouvel institut national d'hôtellerie et de tourisme à Jijel

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Jijel vient de se renforcer par l'ouverture d'un nouvel institut national d'hôtellerie et de tourisme au titre de la rentrée de septembre 2019, a-t-on appris dimanche du directeur de cet institut, Ouahid Lebdiri.

Le nouvel institut national d'hôtellerie et de tourisme «Meriem Bouâtoura» de Jijel, le seul établissement du genre dans l'Est du pays, est doté de 1000 places pédagogiques, a indiqué M. Lebdiri en marge de la cérémonie officielle de la rentrée professionnelle.

Destinée aux élèves de la 4^{ème} année moyenne, la formation dispensée sur



trois ans permet notamment d'obtenir un brevet d'enseignement professionnel ou bien un Bac professionnel ouvrant la voie à des

études à l'université ou dans un institut national spécialisé dans le domaine l'hôtellerie et le tourisme et l'obtention d'un brevet d'ensei-

gnement professionnel supérieur. Le directeur de la formation et de l'enseignement professionnels de Jijel, Slimane Benbrahim, a indiqué que le lancement du bac professionnel va donner un nouvel élan aux instituts d'enseignement professionnel, en offrant la possibilité aux élèves admis de rejoindre le monde universitaire et de parfaire leurs formations.

Il est à noter que les différents établissements de la formation professionnelle de Jijel qui offrent plus de 126 spécialités ont accueilli pour cette rentrée de septembre 2019 plus de 10 622 apprenants dont 6400 nouveaux inscrits.

TLEMCCEN: 97 kg de kif traité saisis et 8 individus arrêtés (Sûreté)

Les éléments de la Sûreté de la wilaya de Tlemcen ont saisi 97 kg de kif traité et arrêté 8 individus, a-t-on appris hier de ce corps de sécurité. L'opération est intervenue dernièrement suite au signalement d'un vol par deux individus à Hai Imama, dans la commune de Mansourah. Les voleurs ont été arrêtés en flagrant délit et la fouille de leur véhicule a permis la découverte de 97 kilos de kif traité.

L'enquête diligentée par les policiers a conduit à l'identification de six autres membres d'un réseau de trafic de drogue et leur



arrestation dans différentes communes de la wilaya. L'opération a également permis la saisie de 7 véhicules, une somme de 2 millions DA, des téléphones portables, des appareils électroniques

et autres, a-t-on ajouté de même source.

Les huit mis en cause ont été présentés lundi devant le procureur de la République près le tribunal de Tlemcen.

EL-OUED: Décès du jeune chanteur Mohamed Khames Zeghdi

Le jeune chanteur Mohamed Khames Zeghdi (26 ans) est décédé hier devant son domicile à El-Oued, a-t-on appris auprès de ses proches. Il a fait une chute du balcon de son domicile, qu'il tentait d'escalader pour ouvrir de l'intérieur le garage dont il a égaré les clés, afin de garer son véhicule, subissant de graves blessures à la tête ayant entraîné le décès, a-t-on précisé.

Le défunt, qui a commencé très jeune (15 ans) sa carrière de chanteur, a marqué de son



empreinte la scène artistique nationale, animant plusieurs galas, nationaux et aussi arabes, dont le festival de Carthage (Tunisie).

Il a également chanté en duo avec des artistes arabes et a figuré parmi les participants aux programmes «Fenane El-Arab» et «Alhane oua Chabab-3». Les services de Police et de la Protection civile se sont rendus sur les lieux de l'accident et une enquête a été ouverte par la Police judiciaire pour en déterminer les circonstances.

BECHAR: Plus de 5.700 places de formation pourvues cette année sur une offre de 6.200 places

Quelque 5,721 places pédagogiques ont été pourvues à la nouvelle rentrée du secteur de la formation et de l'enseignement professionnel et de la wilaya de Bechar sur une offre de 6.200 places, a-t-on appris hier du responsable local du secteur, Nouredine Aimeur.

Pas moins de 13 spécialités de formation dont 10 nouvelles, avec entre autres celles des travaux publics, des infrastructures techniques, de la gestion et récupération des déchets, du commerce international et des systèmes informatiques, sont offertes au niveau des 18 centres de formation, annexes de formation et l'institut national supérieur de la formation professionnelle (INSFP) de Bechar, tandis que l'INSFP de Béni-Abbès est dédié aux formations dans les métiers de l'hôtellerie et du tourisme, a précisé M. Aimeur.

Pour cette nouvelle rentrée, sur les 5,741 nouveaux stagiaires inscrits, dont 2,367 filles, l'on relève 1.880

inscriptions pour le mode de formation résidentiel, 2 290 autres en apprentissage, 157 en formation de qualification, 280 en formation passerelle, 510 au profit de la femme au foyer et 50 en milieu rural.

De plus, 515 formations sont couronnées de diplômés dont 415 pour

les détenus en milieu carcéral, 425 en cours du soir et pour personnes aux besoins spéciaux, selon le même responsable.

Actuellement, le secteur accuse un taux d'occupation des places pédagogiques de l'ordre de 92 %, selon M. Aimeur.

BATNA: Récupération de près de 7 ha de foncier industriel inexploité

Des surfaces de 6,98 ha de foncier industriel inexploitées dans la wilaya de Batna ont été récemment récupérées, a-t-on appris dimanche des services de la wilaya. Cette opération qui intervient à l'issue d'une série de rencontres et de réunions de coordination présidées par le wali, Farid M'hamed, s'inscrit dans le cadre des efforts d'assainissement du foncier industriel, selon la même source qui a fait part de la récupération de 3,02 ha inexploités dans la commune de Merouana et 3,96 ha dans la commune de Barika. Au total, 55,38 ha de foncier inexploités font l'objet de procédures de récupération, a fait savoir la même source, précisant qu'il s'agit de 3,02 ha dans la commune de Batna, 24,5ha à Ouled Fadel, 14,82 ha à Oued Chaâba, 3 ha à Seggana et le reste répartis à travers les communes de Lazrou,

TISSEMSILT: 2 245 bouteilles de boissons alcoolisées saisies au chef-lieu de wilaya

Abed Meghit

Dans le cadre de la lutte contre le commerce illicite, les éléments de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Tissemsilt ont saisi 2 245 bouteilles de boissons alcoolisées de différentes marques et ont arrêté un individu âgé de 20 ans.

C'est à la suite d'informations parvenues aux policiers concernant un individu qui utilise leur domicile au chef lieu de wilaya comme dépôt de boissons alcoolisées qu'une enquête a été ouverte.

Une perquisition est effectuée dans leur domicile laquelle a donné lieu à la saisie d'un lot de 2 245 bouteilles de boissons alcoolisées en plus 48 grammes de kif traité Il sera présenté au parquet à l'issue de l'enquête.

ORAN: 2 réseaux de trafic de drogue démantelés et 6 kg de kif traité saisis

Les éléments de la Gendarmerie nationale d'Es-Senia (Oran) ont démantelé deux réseaux de trafic de drogue et arrêté trois personnes impliquées dont une femme, a-t-on appris hier de ce corps sécuritaire.

Agissant sur des informations, les éléments de la Gendarmerie nationale des brigades d'El Karma et de Nedjma ont réussi, dans deux opérations distinctes, à démanteler deux réseaux de trafic et commercialisation de drogue activant à Oran et dans les wilayas limitrophes. Trois individus dont une femme, âgés entre 28 et 45 ans, ont été mis hors état de nuire.

Une quantité de 5,765 kg de kif traité a également été saisie, a-t-on ajouté de même source. Les mis en cause ont été présentés aux autorités judiciaires. Les brigades d'El Karma et de Nedjma poursuivent leurs enquêtes au sujet de ces affaires.

Oran : Saisie de plus de 2 quintaux de viande blanche avariée



Les services de la Gendarmerie nationale ont saisi une quantité de plus de deux quintaux de viandes blanches (poulets) impropres à la consommation devant être distribuée à des commerçants a-t-on appris, hier, de ce corps sécuritaire.

Cette opération a permis de saisir 260 kg de viande blanches avant être écoulés dans le marché local, la marchandise était transportée dans deux camions frigorifiques, interceptés au niveau de la RN12 entre Haï Nedjma et Sidi Labiod, précise-t-on de même source.

Le contrôle de cette marchandise par les vétérinaires a confirmé que la viande était impropre à la consommation humaine et qu'elle devait être saisie, a-t-on précisé de même source.

Plusieurs infractions ont été enregistrées contre le propriétaire de la marchandise dont la non-possession d'un registre du commerce lui permettant de pratiquer cette activité, l'absence de certificats vétérinaire et sanitaire nécessaires pour le transport de produits d'origine animale ainsi que l'absence des conditions d'hygiène.

La brigade de protection de l'environnement du groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Oran a ouvert une enquête sur l'affaire.

INCENDIE DANS UNE GARE À JEDDAH: 9 blessés

L'incendie dimanche dans une gare de Jeddah en Arabie saoudite, a fait neuf blessés, selon un nouveau bilan rapporté hier par des médias.

La région de la Mecque avait évoqué sur son compte Twitter, le nombre de «cinq blessés évacués vers l'hôpital, soulignant que 16 équipes médicales de plusieurs camps étaient mobilisées sur le site de l'incendie».

La même source a également fait état de quatre autres personnes ayant reçu des soins au niveau de la gare, selon des médias locaux.

Dimanche, la direction de la Défense civile a précisé dans un tweet que ses équipes «continuaient de lutter contre les flammes».

Selon la compagnie ferroviaire, l'incendie a éclaté à «environ 12H35 (09H35 GMT)».

Un plan d'urgence étaient également en cours, selon la chaîne d'informations saoudienne officielle al-Ikhabariya.

Plus tôt dans la journée, des avions étaient mobilisées dans l'opération d'extinction du feu, selon les médias saoudiens.

Les autorités n'ont pas encore révélé les causes de l'incendie. La station Suleimaniya fait partie de la ligne à grande vitesse de Haramain, qui relie en deux heures les villes saintes de La Mecque et de Médine, via Jeddah.

La ligne a été conçue pour transporter les pèlerins ainsi que des voyageurs réguliers.

Inaugurée en septembre 2018 et mise en service le mois suivant, la ligne de 450 kilomètres est considérée par les autorités comme le plus grand projet de transport du Moyen-Orient.

ETATS-UNIS:

Boeing a retiré du 737 MAX des mesures de sécurité présentes sur un autre

Des dispositifs de sécurité figurant sur le système anti-décrochage d'un avion ravitailleur de Boeing ont été par la suite retirés du moyen-courrier 737 MAX, mis en cause dans deux accidents ayant causé la mort de 346 personnes depuis un an, selon un article du Wall Street Journal publié dimanche.

Selon le quotidien, les ingénieurs ayant conçu il y a plus de dix ans le premier système anti-décrochage MCAS, mis en cause dans les accidents, l'avaient initialement pourvu de multiples capteurs et l'avaient doté d'une capacité limitée à faire piquer l'avion du nez.

Ces mesures de protection avaient pour but d'éviter la défaillance du logiciel ou de provoquer une perte de contrôle de l'appareil, précise le Wall Street Journal, citant une source anonyme proche du dossier.

Mais l'avion de ligne 737 MAX ne pouvait seulement utiliser les données d'un des capteurs de l'appareil mesurant l'angle du nez de l'avion.

Le système anti-décrochage du 737 MAX s'avérait également plus difficile à contrôler pour les pilotes. Le MCAS du MAX changeait notablement le comportement de l'avion en vol, pouvant le faire piquer du nez de manière répétée, même dans des conditions normales.

Il nécessitait par conséquent un examen minutieux du régulateur, une formation adéquate des pilotes et devait être inclus dans le manuel de vol, auquel les pilotes se réfèrent pour se sortir d'une situation difficile ou inhabituelle.

Il n'en a pourtant rien été. Jusqu'à l'accident du vol 610 de Lion Air en octobre 2018, le MCAS ne figurait pas nominativement dans la documentation des pilotes.

Les correctifs apportés au MCAS ont pour but de rendre le logiciel plus proche de la version utilisée sur l'avion ravitailleur KC-46A, selon la source du Wall Street Journal.

Selon un porte-parole de Boeing cité par le quotidien, les deux systèmes ne sont toutefois pas directement comparables.

Plus de six mois après l'immobilisation au sol de toute la flotte des 737 MAX à travers le monde, la date du retour dans le ciel de l'appareil n'est toujours pas connue.

THAÏLANDE:

Bangkok baigne de nouveau dans le smog

La capitale la Thaïlande, Bangkok baignait hier de nouveau dans un nuage toxique, le smog, avec des taux de concentration de particules fines qui dépassent de loin le seuil de tolérance établi par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Selon le département de la lutte contre la pollution, des installations de contrôle de la qualité de l'air ont révélé quatorze zones de la métropole avec des indices PM2,5 trop élevés, jugés dangereux pour la santé.

Alors que le seuil de tolérance de l'OMS est fixé à 25 microgrammes au mètre cube d'air ($\mu\text{g}/\text{m}^3$), la concentration des particules fines dans l'air dans plusieurs districts de Bangkok a dépassé les 60 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ pour atteindre des pics de 148 $\mu\text{g}/\text{m}^3$.

La forte pollution de l'air aux particules fines intervient cette année bien avant le début de la saison sèche où le phénomène prend de l'ampleur.

La très dense circulation et ses embouteillages monstres dans les grandes métropoles du pays et les nombreux chantiers BTP et immobiliers, en plus des industries polluantes, sont à l'origine de l'intoxication de l'air dans les villes, alors que certaines zones au nord du pays souffrent sous l'effet de la pratique du brûlis dans l'agriculture et les nuages de smog en provenance de pays limitrophes où le défrichage des terres par les incendies au dépend des forêts fait rage. L'année dernière a été marquée par l'un des pires épisodes de la pollution de l'air en Thaïlande,



notamment à Bangkok et à Chiang Mai au nord du pays.

Les pics de l'indice PM2,5 ont atteint des niveaux records et Chiang Mai a même trôné en tête du classement des villes les plus polluées du monde. Face aux niveaux de pollution élevés, les autorités ont à plusieurs reprises ordonné la fermeture des écoles et conseillé aux habitants le

port des masques anti-pollution, le confinement des personnes vulnérables et la réduction des activités en plein air.

Les autorités municipales à Bangkok ont également déployé des pulvérisateurs d'eau sur les grandes artères dans l'espoir de réduire la concentration des particules fines dans l'air.

INDONÉSIE:

L'Indonésie installe près de 400 capteurs sismiques

Les autorités indonésiennes ont annoncé avoir installé près de 400 capteurs sismiques, une nouvelle technologie afin de détecter jusqu'à 30 secondes avant le développement réel du séisme, dans plusieurs régions, dont Jakarta, Java Occidental, le détroit de Sunda et Sumatra Occidental, rapportent des médias locaux.

«Le nombre de capteurs sismiques sera augmenté de 174 à 560 unités d'ici la fin de cette année», a indiqué le directeur de l'Agence météorologique et géophysique, Dwikorita Karnawati. Il a également fait savoir que ces capteurs sont connectés par un câble sous-marin, ajoutant que leur installation sera achevée début 2020. L'année dernière a été particulièrement difficile pour le pays avec pas moins de 11.600

séismes. Un tremblement de terre survenu en septembre 2018 dans la région de Palu, sur l'île des Célèbes, avait provoqué un tsunami, faisant plus de 4.300 morts. La secousse d'une magnitude de 7,5 accompagnée du tsunami avaient dévasté toute la région, tandis que 170.000 personnes avaient dû être déplacées.

Près de 60.000 personnes vivent toujours dans des abris de fortune, selon la Croix-Rouge.

Composé de 17.000 îles et îlots, l'archipel indonésien, qui s'est formé par la convergence de trois grandes plaques tectoniques (indo-pacifique, australienne et eurasienne), se trouve sur la ceinture de feu du Pacifique, zone de forte activité sismique et volcanique.

INDE:

Près de 100 morts dans des inondations dans le nord

Environ 100 personnes ont péri ces trois derniers jours dans le nord de l'Inde dans des inondations provoquées par des pluies de mousson tardives, ont fait savoir, hier, les autorités locales.

Au moins 63 personnes ont perdu la vie dans le grand Etat d'Uttar Pradesh et 27 dans la région voisine du Bihar, à cause de précipitations inhabituellement tardives d'une mousson qui, en temps normal, aurait déjà dû se retirer de ces zones géographiques à cette saison, selon les mêmes sources. «Rien qu'à Patna (la capitale du Bihar, ndlr), il y a eu 226 millimètres de pluie depuis vendredi», a déclaré aux médias M. Ramachandru, responsable du département de gestion des catastrophes.

Des dizaines d'embarcations ont été sorties pour venir en aide aux habitants sinistrés de cette ville de près de deux millions d'habitants, dont certaines rues sont remplies d'eau. Des images prises à l'intérieur d'un hôpital public montraient les pieds de lits baignant dans une eau brune. D'importantes pluies se sont également abattues sur l'Etat du Gujarat (ouest) et dans le sud de l'Inde. Avec de nouvelles pluies atten-

dus ces prochains jours, l'Inde pourrait connaître son mois de septembre le plus pluvieux depuis un siècle, d'après les météorologistes indien.

La mousson de cette année sera la plus importante depuis 1917, selon le quotidien Times of India.

La mousson annuelle, vitale à l'agriculture et au rechargement des sources d'eau du sous-continent indien, dure normalement de juin à

septembre et devrait être à cette période bien engagée dans sa phase de retrait. Or «il n'y a aucun signe de retrait pour au moins quatre-cinq jours», a déclaré Mrutyunjay Mohapatra, un responsable des services de météorologie indien, au Times of India.

La mousson a fait près de 650 morts au mois de juillet à travers l'Inde, le Népal, le Bangladesh et le Pakistan.

MEXICO:

2 morts et 5 blessés dans un accident de montagne russe

Deux personnes sont mortes et cinq autres blessées dans le déraillement d'un wagonnet d'une montagne russe dans un parc d'attractions de Mexico, ont annoncé dimanche les autorités locales.

Deux hommes ont trouvé la mort lors de l'accident qui s'est produit dans le parc de La Feria, dans le secteur du bois de Chapultepec, la plus grande zone boisée de la mégapole mexicaine où de nombreuses familles viennent se divertir en fin de semaine, a indiqué le ministère de la gestion des risques et la protection civile. Selon les premiers éléments de l'enquête, l'accident serait dû à une défaillance mécanique d'un wagonnet, qui est sorti des rails pour faire une chute d'une dizaine de mètres. Deux des cinq personnes blessées se trouvent dans un état grave, précise la même source, relevant que le parc d'attractions était fermé au public à la suite de cet accident.

LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE: Le ministère de la Santé rappelle les mesures à prendre

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a rappelé dimanche aux citoyens les mesures à prendre pour contribuer à la prévention et la lutte contre la prolifération du moustique tigre, tout en assurant qu'«aucun cas de maladie transmissible» par ce moustique n'a été enregistré en Algérie.

«Chaque citoyen en modifiant son comportement et en adoptant des gestes simples et peu contraignants peut participer à la lutte contre la prolifération des moustiques et l'introduction de virus», indique le ministère de la Santé dans un communiqué.

Ces gestes consistent à «supprimer les eaux stagnantes qui favorisent la reproduction du moustique autour des domiciles, changer l'eau des vases plusieurs fois par semaine, vérifier le bon écoulement des gouttières, supprimer les pneus usagers et tout autre objet pouvant se remplir d'eau et couvrir les réservoirs d'eau (bidons d'eau, citernes et bassins) avec un voile ou un tissu».

Le ministère de la Santé a rappelé aussi qu'un dispositif de surveillance et de lutte contre les arboviroses (maladies infectieuses) transmises par le moustique tigre - de son nom scientifique *Aedes albopictus* - a été diffusé sous forme d'instruction ministérielle à l'ensemble des 48 directions de la santé et de la population le 8 juillet 2019 à l'effet de le mettre en œuvre.

Il a rappelé également avoir dès 2013 mis en place un comité d'experts chargé de la prévention et de la lutte contre les arboviroses, qui a pour mission, notamment, la veille sanitaire à travers l'évaluation des risques, la prévention et la lutte



contre les arboviroses. «Actuellement en Algérie, en dehors des inconforts causés par les piqûres, aucun cas de maladie transmissible par ce moustique n'a été enregistré, en l'absence de cas autochtones de ces maladies», précise la même source.

En cas de réaction importante aux piqûres de moustiques, le ministère de la Santé recommande de se rapprocher du centre de santé le plus proche. Détecté pour la première fois en Algérie en 2010, le moustique tigre est implanté dans quelques wilayas

du Nord. Ce moustique s'est adapté à l'environnement humain et se développe dans les eaux stagnantes, préférentiellement dans des environnements urbains et périurbains, explique le ministère de la Santé.

Le moustique tigre pique principalement à l'aube et au crépuscule, le plus souvent à l'extérieur des maisons. Il est plus actif durant la période de mai à novembre.

Dans le monde, le moustique tigre peut transmettre, «dans des conditions bien particulières», la dengue, le chikungunya ou le zika.

ENFANCE: L'ONPPE présente une proposition pour généraliser les centres pour le développement de la petite enfance

L'Organe national pour la protection et la promotion de l'Enfance (ONPPE), «va présenter une proposition pour généraliser l'expérience du centre pilote pour le développement de la petite enfance de Baba Hassen», premier du genre aux niveaux national et africain, a indiqué lundi à Alger la Déléguée nationale de la promotion et de la protection de l'Enfance, Mme Meriem Cherfi.

En marge d'une visite au centre spécialisé dans la santé mentale des enfants âgés de moins de 3 ans à Baba Hassen, Mme Cherfi a indiqué que les activités et les services offerts par ce centre pilote nécessitent d'engager une réflexion et de les généraliser à travers l'ouverture de centres similaires dans toutes les wilayas du pays.

Sa visite qui s'inscrit dans le cadre des activités de la campagne de sensibilisation lancée par son organe le 17 juin dernier pour protéger la petite enfance, sous le slogan «Investir dans la petite enfance, un investissement à vie», a été sanctionnée par la nécessité de généraliser l'expérience de cette structure située à Baba Hassen, pour prendre en charge les enfants handicapés dès la



naissance. La même responsable a salué le travail mené au centre au profit de cette catégorie, en collaboration avec les acteurs de la société civile notamment la Fédération algérienne des handicapés et les spécialistes du secteur sanitaire, affirmant que «le travail en réseau, spécialisé et complémentaire mené par l'équipe de ce centre, est un exemple à suivre et qu'il faut encourager et généraliser». De son côté le représentant de l'UNICEF en Algérie, Marc Lucet qui a accompagné les membres de l'ONPPE au centre de Baba Hassen, a souligné que ce genre de structure était «nécessaire pour accompagner les parents dans leur combat pour traiter leurs enfants, ajoutant que

l'Algérie dispose des moyens de généraliser ces centres, et les compétences spécialisées requises pour garantir leur pérennité et leur contribution dans le soutien et accompagnement de l'enfant et de sa famille.

Concernant l'importance de ces structures, le président de la Commission nationale de la santé mentale des enfants et adolescents, Pr Tabti Abdelmadjid a indiqué que le dépistage tardif de la déficience intellectuelle ou neurologique chez l'enfant était à même d'influencer sur la thérapie, ajoutant que le dépistage de la maladie de l'autisme se faisait souvent en retard, c'est-à-dire après des années de la naissance de l'enfant, ce qui complique

son état de santé. Avec l'entrée en service du Centre de Baba Hassen, les spécialistes pourront accompagner les parents et suivre l'état des enfants dès la naissance et lors du dépistage d'un quelconque dysfonctionnement dans les organes mentaux ou physiques.

Pour sa part, la représentante de la Fédération algérienne des personnes handicapées (FAPH), Dr Karima Yacel a estimé que la création de cette structure, issue d'un partenariat entre les services du ministère de la Santé, la Fédération et l'Organisation non-gouvernementale (Santé Sud), rentrerait dans le cadre du projet de la stratégie nationale visant la promotion de la santé et la facilitation d'accès aux soins de santé pour la mère et son enfant.

La spécialité de suivi de la situation des nouveau-nés souffrant de problèmes de santé directement après leur naissance est méconnue en Algérie, nécessitant de se voir accorder un intérêt particulier, a-t-elle poursuivi, affirmant que le centre de Baba Hassen «est un exemple unique» pour la promotion de cette spécialité, compte tenu des différentes prestations de santé qu'il prodigue.

BISKRA: Levée du gel sur la réalisation de deux projets d'hôpitaux

Le gel a été levé sur la réalisation de deux (2) projets d'établissements hospitaliers dans la wilaya de Biskra, a indiqué le wali, Ahmed Kerroum.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection effectuée, dimanche soir, M. Kerroum a précisé que cette décision concerne des opérations portant construction d'un hôpital de 240 lits au chef-lieu de wilaya et une structure similaire d'une capacité de 60 lits affectée au profit de la ville de Sidi Khaled, soulignant que les procédures relatives à la concrétisation de ces acquis en faveur du secteur de la santé, seront lancées durant la semaine en cours.

En plus de ces deux (2) projets, le même secteur sera renforcé à l'échelle locale par la réalisation d'une maternité d'une capacité de 80 lits dans la localité de Bordj Benazzou ainsi qu'une structure spécialisée en médecine et chirurgie cardiaque prévue au chef-lieu de wilaya, a ajouté le chef de l'exécutif local.

Dans le cadre des efforts visant la réhabilitation des infrastructures du secteur, une enveloppe financière estimée à 20 milliards DA a été allouée à la wilaya pour la mise à niveau des réseaux des établissements de santé à travers diverses communes notamment celles situées loin des grands pôles hospitaliers à l'instar des communes d'El Feidh, Aïn Zaâtout, Besbes et Ras El Mîaad, a-t-il affirmé.

Le secteur de la santé dans la wilaya de Biskra a été doté également de 17 nouvelles ambulances et 14 véhicules utilitaires réservés pour le transport du personnel médical dans les zones éloignées et enclavées, afin d'assurer des prestations sanitaires et préventives au profit de la population concernée, notamment les personnes âgées issues de familles nécessiteuses, a révélé le wali.

S'agissant du volet lié à la promotion des ressources humaines et l'amélioration des prestations du service dans les établissements de santé, 22 médecins généralistes ont bénéficié d'une formation dans diverses spécialités dont la gynéco-obstétrique, a rappelé le même responsable, signalant que les candidats de cette session de formation sont tenus d'exercer pendant au moins six (6) ans sur le territoire de la wilaya.

TUNISIE: Retrait des médicaments à base de Rantidine

Le ministère de la Santé tunisien a annoncé le retrait de la vente de tous les lots des spécialités pharmaceutiques à base de Ranitidine, par mesure de précaution et jusqu'à complément d'enquête, en raison de la présence d'éventuelles impuretés, selon des médias locaux.

«Le ministère a appelé au retrait de tous les médicaments contenant cet agent actif émanant des laboratoires, Medis, Semad, Saiph et Hikma-Pharmaceutique-Jordanie, ainsi que de l'arrêt immédiat de la fabrication de ces médicaments utilisés dans la prévention des brûlures d'estomac», mentionne la correspondance adressée par le département de la santé au Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens de Tunisie.

Le retrait concerne cinq médicaments, à savoir: ANTAGONINE (50 mg, 75 mg, 150 mg et 300 mg), RANDYS (50 mg), RANTIDINE (50 mg), SIMED (50 mg) et ROLAN (50 mg), précise, en outre, la même source.

Le département de la santé a invité les laboratoires à mettre en place tous les moyens humains et matériels pour retirer les lots en question des circuits de distribution, assurer une diffusion immédiate et la plus large possible de cette information et arrêter la fabrication des spécialités en question. Le ministère recommande, par ailleurs, aux patients traités par les spécialités à base de Ranitidine impactés de ne pas arrêter d'eux même le traitement et de se référer à leurs médecins.

SURPOIDS

Mon enfant est-il concerné ?

La journée européenne de l'obésité est l'occasion de rappeler qu'un enfant sur six est en surpoids. Mais faut-il pour autant s'alarmer si le nôtre a l'air de s'enrober un peu ? Nos conseils pour distinguer une simple prise de poids liée à la croissance d'un véritable surpoids.

La prise de poids d'un enfant n'est pas linéaire

Chez l'enfant comme chez l'adulte, l'obésité se définit par un excès de masse grasse dans l'organisme.

L'importance de la masse grasse peut être indirectement estimée en calculant l'indice de masse corporelle (IMC), à partir du poids et de la taille (rapport du poids en kg sur le carré de la taille en m²). C'est ainsi qu'un enfant de 24 kg mesurant 1,20 m a un IMC de 16,6 kg/m².

Cet indice fluctue tout au long de la croissance, de sorte qu'il faut utiliser des courbes d'IMC en fonction de l'âge. En France, ces courbes figurent désormais dans les carnets de santé. En effet, à 3 ans, un enfant a multiplié par trois son poids de naissance, et à 9 ans, par dix. Mais cette prise de poids n'est pas linéaire dans le temps. Un petit s'arrondit jusqu'à l'âge de 1 an, puis s'affine quand il commence à marcher et jusqu'à 6 ans.

Ensuite, il recommence à s'arrondir : c'est le «rebond d'adiposité», période où il reprend normalement du poids car son organisme se prépare aux bouleversements physiologiques de l'adolescence. C'est lorsque ce rebond est trop précoce qu'il faut se poser des questions. En effet, si l'enfant commence à s'enrober entre 2 et 4 ans, il risque plus d'être en surpoids à l'âge adulte. C'est pour cela que les pédiatres y sont très attentifs.

On surveille l'évolution poids/taille

Le poids n'est pas le seul critère à prendre en compte : la variation de la taille est tout aussi importante. Selon qu'ils sont plutôt grands ou plutôt petits pour leur âge, deux enfants de 9 ans pourront afficher plus de 20 kg de différence tout en restant dans la «norme» ! On parle donc de surveillance de la corpulence. Pour cela, on calcule l'indice de masse corporelle (IMC).

Mais attention ! Les valeurs de référence ne sont pas les mêmes que pour l'adulte. Cet indice doit être reporté sur le graphique figurant dans le carnet de santé, lui-même adapté au sexe de l'enfant (filles et garçons ne grandissent pas au même rythme). Dans l'idéal, la corpulence, comme le poids et la taille, suivent un «couloir» sur ce graphique. Si la courbe «bondit» et change de couleur, on reste vigilant. Si le phénomène se poursuit, on réagit en douceur pour éviter que ne s'installe un véritable surpoids.



Les causes de l'obésité chez l'enfant et l'adolescent

L'obésité correspond à un déséquilibre entre les apports énergétiques (calories fournies par les aliments) et les dépenses énergétiques.

Chez les enfants et les adolescents, l'insuffisance de dépense d'énergie par inactivité physique semble au moins autant en cause qu'une consommation alimentaire excessive ou déséquilibrée.

Certains obésités de l'enfant sont dues à une trop grande sédentarité malgré une alimentation tout à fait correcte (télévision, jeux vidéo, ordinateur...).

Ces activités qui n'entraînent pas de dépenses d'énergie sont choisies en partie par goût, mais souvent pour pallier à l'ennui, la solitude ou lorsque les jeux d'extérieur sont inaccessibles.

Une autre cause fréquente est la déstructuration des rythmes alimentaires : petit-déjeuner sauté parce que l'enfant est en retard pour l'école, déjeuner à la cantine qui ne plaît pas à l'enfant, et des prises alimentaires pour compenser en fin de journée, avec grignotage depuis le retour à la maison jusqu'au dîner du soir.

Ce décalage dans la journée des prises alimentaires est néfaste pour la régulation du poids, comme les grignotages de produits souvent très gras sucrés et caloriques.

Les parents sous-estiment le surpoids de leurs enfants

Plus de la moitié des parents sous-estiment le poids de leur enfant, quand celui-ci est en surpoids ou obèse, selon une nouvelle étude américaine.

«Non mon enfant n'est pas gros», 50 % des parents d'enfant ayant un problème de poids ne considèrent pas que leur progéniture est en surpoids ou obèse, quand c'est pourtant le cas. Cette tendance à voir son enfant plus mince qu'il ne l'est en réalité a été observée en consultant 69 études portant sur 15 000 enfants âgés de 2 ans à 18 ans en surpoids ou obèses entre 1990 et 2012. Étrangement cette perception biaisée n'a été constatée que chez les parents d'enfants obèses ou en surpoids et pas chez les parents d'enfants ayant une corpulence normale. Dans 52 autres études menées sur un total de 64 895

enfants de poids normal, seuls 14 % des parents sous-estimaient le poids de leur enfant. L'étude, parue dans *Pediatrics*, constate aussi que les parents en surpoids ont plus de mal à juger objectivement la corpulence de leur enfant. Cette mauvaise perception se manifeste plus souvent quand l'enfant est petit (moins de 5 ans) et a tendance à s'estomper au fur et à mesure qu'il grandit.

Le rôle du pédiatre

Cette différence de vue entre parents n'est pas sans poser problème, car les parents ont un rôle à jouer dans l'éducation nutritionnelle de leurs bambins. «Nous savons que les parents jouent un rôle crucial dans la prévention de l'obésité chez

les enfants, et les interventions les plus réussies sont celles qui impliquent les parents», explique Alyssa Lundhal, auteure de l'étude et chercheur à l'University of Nebraska-Lincoln.

Les parents pensent que leur enfant n'a pas besoin de manger ne sont pas l'encourager à le faire et ils seront indifférents aux messages de sensibilisation. «Des travaux précédents ont montré que lorsque les perceptions des parents sont conformes à la réalité, ils mettent en place des actions et encouragent leur enfant à devenir plus actif et par exemple à couper la télé pour aller jouer à dehors».

Alyssa Lundhal encourage les parents de parler du poids de leurs enfants avec les pédiatres qui pourront les aider à mettre en place de meilleures habitudes alimentaires et sportives.

L'alimentation et le surpoids des enfants

Les enfants commencent aussi des problèmes de surpoids... Et si c'était simplement à cause d'une mauvaise alimentation ? On s'attaque aux problèmes, oui, mais tout en douceur.

Les conseils

20 % des enfants en moyenne souffrent d'obésité. Le Docteur Brigitte Boucher, co-auteur d'un ouvrage (1) donne 5 grands conseils aux parents pour les aider à remédier :

1. «Prendre conscience que selon l'âge, le sexe et l'activité physique, les enfants n'ont pas les mêmes portions que les adultes lors des repas. Exemple : un enfant de 6 ans mangera environ la moitié moins de ce que mange son frère de 12. De même que ce dernier ne mangera pas autant que son père.

2. «En terme de diversité alimentaire, si les parents veulent que leurs enfants mangent des légumes», c'est à eux de donner de l'exemple et de les consommer également !».

3. «Respecter le temps des repas en se tenant à 3 par jour. Les partager de préférence ensemble». Stop aux produits caloriques type frites, crêpes, coca, beignets en dehors des repas.

4. «Surveller le goûter. Il s'agit d'un tout petit repas auquel les gâteaux, friandises, chocolats...ne sont pas conviés.

5. «Veiller à l'aspect émotionnel et sensible des enfants. Le grand appétit de certains exprime en réalité un énorme besoin affectif. Un besoin qu'il ne faut absolument pas combler par de la nourriture ! Même à 12 ans, certains sont obèses et cela ne s'arrange pas à la puberté, bien au contraire. Il faut les faire suivre par des spécialistes capables de gérer également le côté psychologiques.

(1) «I mange, un peu, trop, pas assez», par les Drs Brigitte Boucher et Nathalie Rigal aux Editions Marabout

Il mange parce qu'il s'ennuie à la maison?

Proposez à votre enfant de pratiquer une activité physique supplémentaire. Roller, foot, natation, danse... sont parfaits pour brûler les calories et se défouler. Marcher 30 minutes par jour (ou trois fois dix minutes) est également un bon moyen pour se dépenser. Inscrivez-le dès que possible, car plus il fera du sport jeune, plus il aimera en faire plus tard ou du moins, ça lui sera plus facile.

L'alimentation idéale qui met fin aux grignotages

Un petit déjeuner comportant au moins un produit céréalier (pain ou céréales), un produit laitier (lait ou yaourt) et un fruit frais pressé ou pas. Un peu de féculent à chaque repas et de la viande ou du poisson une fois par jour. Le tout accompagné de quelques légumes, reconnus pour leur teneur en faibles calories et leurs compositions en vitamines, oligo-éléments, fibres, etc. Il y a été démontré que les gros consommateurs de fruits sont moins sujets aux maladies cardiovasculaires, à l'obésité, aux cancers...)

DÎNER AVEC LES ENFANTS Pourquoi c'est bien

Le soir, se retrouver autour d'une table et partager le repas, c'est un vrai moment de plaisir. Et c'est aussi là que se construit l'apprentissage du goût, de l'équilibre alimentaire, du respect de la nourriture...

On partage un moment en famille

Votre ado s'enfile dans sa chambre avec du pain de mie et du jambon ? Le benjamin grimace devant les haricots verts et réclame une assiette de pâtes ? Etiez-vous la télé et rassembler tout le monde autour de la table. Le petit déjeuner ne permet pas de prendre son temps, du moins en semaine. Et le déjeuner est souvent pris séparément, à l'école ou au travail. C'est au dîner que toute la famille a l'occasion de se retrouver. Mais chacun ne grignote pas ce qu'il a choisi. «On prépare un seul repas pour tous, insiste le Dr Sylvie Aubonnet-Caupin, nutritionniste. Si un aliment plat un peu moins à l'un ou à l'autre, tant pis : le menu suivant lui conviendra mieux.»

Si vos enfants rechignent à passer à table, il faut peut-être vous demander si l'ambiance y est agréable. Les petits sont très sensibles aux humeurs de leur entourage. «Le repas familial n'est pas un lieu pour les conflits, insiste le Dr Aubonnet-Caupin. Si vous devez parler des résultats scolaires ou avoir une discussion sérieuse avec votre conjoint, faites-le plutôt tard.» Demandez à chacun de raconter les meilleurs moments de sa journée. Une fois par semaine, vous pouvez aussi casser les habitudes et faire un dîner «œufs à la coque et mouillettes», «croque-monsieur et tomates» ou «bol de céréales». Un peu de liberté pour un moment de plaisir partagé.

On mange moins et moins vite

Une chose à la fois : quand on est à table, on mange, on ne regarde pas la télé et vice-versa. Absorbé par «Desperate Housewives», le cerveau ne fait plus attention à la satiété, au nombre de bouchées englouties, qu'il s'agisse de



haricots verts ou de bonbons. Adultes ou enfants, on mange par automatisme, plus vite et plus longtemps. Une étude américaine a montré que dîner en famille permettrait à un adulte de consommer davantage de fruits et légumes. Cela favorise une alimentation plus diversifiée et réduit le grignotage de produits gras et sucrés. Évident ? Bien sûr, mais bon sens rime parfois avec science !

On découvre de nouveaux aliments

Le plus sûr moyen d'aimer un aliment, c'est de voir les autres en manger avec plaisir ! Il suffit que votre enfant, d'habitude ultra-réfractaire aux bananes, partage le déjeuner

d'un petit camarade ou de son cousin préféré pour qu'il se mette à en demander. Montrez l'exemple, partagez. Et surtout, ne partez jamais du principe qu'il «ne va pas aimer». Il faut parfois cinq à huit tentatives, voire plus, avant qu'il s'y habitue et apprécie un nouvel aliment.

C'est aussi le moment de raconter l'histoire d'un ingrédient : «Tu sais où ont poussé les pommes de terre à côté de ton poisson ? Sous la terre !» Expliquez pourquoi vous aimez tel produit, en décrivant ses saveurs et sa texture. De temps en temps, proposez-lui de goûter une bouchée les yeux fermés : peu à peu, l'enfant va apprivoiser les goûts. Une façon de commencer à aimer l'aliment... ou peut-être pas, mais avec plus d'objectivité.

Nutrition : faut-il laisser les enfants décider du menu?

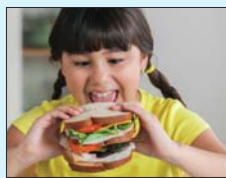
Par désarroi ou pour éviter des conflits, certains parents laissent leurs enfants décider du contenu de leur assiette. Est-ce une bonne solution ? Comment répondre lorsqu'ils réclament des pâtes pour la troisième fois ou leur compote préférée ?

On reste ferme... La pizza : c'est demain

De temps en temps, il faut bien le reconnaître, vous demandez à vos enfants ce qu'ils ont envie de manger. Souvent, leur souhait se porte sur des pâtes ou de la purée, des plats simples et «mono-saveurs». Et si vous les laissez faire, ils en mangeront tous les jours et à tous les repas ! Il est donc nécessaire d'imposer les légumes verts, les fruits en dessert (et non telle glace ou telle crème dessert), si non, vos enfants n'en prendraient jamais. «C'est aux parents de jouer le rôle d'éducateurs et de montrer le chemin de la diversité, rappelle Laurence Haurat, psychonutritionniste. Le tout, en apprenant à l'enfant le respect de ses besoins.»

On reste ferme... La pizza : c'est demain

Vous vous voyez préparer un repas avec des pâtes pour l'un, des légumes pour l'autre, un pojaog pour le dernier? «Pour la personne qui cuisine, ce serait ingérable», rappelle Laurence Haurat. Et le repas est



aussi un moment de plaisir, de partage et de sociabilité. Emma réclame des pâtes au gruyère pour le dîner? Expliquez-lui qu'aujourd'hui, on mange du grain de courgettes, que demain, il y aura une purée de carottes, et qu'après-demain, on fera les fameuses pâtes. À table, la famille se réunit et partage un menu unique. Racontez-lui que vous aussi, vous aimeriez bien manger une part de tarte aux pommes tous les jours en dessert, mais que l'équilibre alimentaire passe par la variété : un jour la tarte aux pommes, le lendemain un yaourt, une compote, un fruit... Tout le monde a des goûts (et des dégoûts) alimentaires, y compris les adultes. «C'est important de respecter cela aussi chez l'enfant, rappelle la psycho-nutritionniste. Une

bonne éducation alimentaire vise à transmettre esprit d'ouverture et curiosité.» «Les enfants observent et imitent les parents, complète Christelle Platt, diététicienne-nutritionniste. En tant qu'adulte, c'est primordial d'être soi-même cohérent dans son comportement alimentaire.» Vous avez l'impression d'être une mère-tyran ? Rassurez-vous : l'enfant attend des limites de la part de ses parents. Céder à toutes ses exigences serait la porte ouverte à d'autres caprices.

Tout en laissant une liberté de choix : courgettes ou haricots?

Vous craignez qu'il refuse de manger des haricots verts et vous avez envie de lui demander ce qu'il veut? Après tout, s'il changeait d'avis? Les goûts alimentaires des enfants sont changeants, poursuit Laurence Haurat. Lui dire «Tu as déjà goûté aux brocolis, tu n'aimes pas», fige l'enfant dans son comportement alors qu'il pourrait les apprécier une autre fois.» Ce que confirme Christelle Platt : «un enfant pourra refuser dix fois un poivron et trouver que c'est le meilleur légume du monde à la onzième, sans qu'on sache pourquoi.» Ce soir, c'est légumes verts? Impliquez-le, demandez-lui ce qu'il préfère entre courgettes et haricots verts.

CAMEROUN: Ouverture du «grand dialogue national» sur la crise anglophone

Le grand dialogue national lancé par le président camerounais, Paul Biya, a débuté, hier, à Yaoundé afin de résoudre la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du pays.

Dans un discours à la nation début septembre, le président Paul Biya avait annoncé la convocation d'un grand dialogue national qui permettra, dans le cadre de la Constitution, «d'examiner les voies et moyens de répondre aux aspirations profondes des populations du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, mais aussi de toutes les autres composantes de notre Nation», avait-il rassuré.

Lors de son adresse, il a reconnu que depuis près de trois ans, les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest sont en proie à une crise «qui met en péril la sécurité et le bien-être des populations qui y vivent, mais aussi à de profondes conséquences sur l'ensemble de la communauté nationale». La rencontre de trois jours est présidée par le Premier ministre, Joseph Dion Ngute. Les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest vivent au rythme d'affrontements entre l'armée et des groupes séparatistes. Cette crise a fait plusieurs morts et contraint un grand nombre de personnes à fuir les zones de conflits.

Depuis trois ans, des revendications sociales des populations anglophones, qui s'estiment lésées par rapport aux huit autres régions francophones, se sont muées en un conflit meurtrier entre des groupes indépendantistes armés radicalisés et les forces de sécurité de l'Etat, resté sourd aux revendications.

MAURITANIE: Sortie de la première promotion d'officiers d'état-major du G5 Sahel

La force conjointe du G5 Sahel en Mauritanie sera renforcée par une nouvelle promotion d'officiers supérieurs des armées de la région sortis vendredi d'une formation de trois semaines au collège de défense du G5 Sahel à Nouakchott, ont rapporté hier, des médias locaux.

La formation des officiers supérieurs a axé sur les techniques de commandement des opérations de lutte contre le terrorisme dans le Sahel.

Une fois formés, ils devront regagner le PC central de la force conjointe du G5 Sahel à Bamako.

Les 36 officiers sont issus des armées de cinq pays-membres du G5 Sahel, à savoir, la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad.

Durant trois semaines, ils ont été formés à la collecte et à l'échange de renseignements pour renforcer l'efficacité des opérations de lutte contre le terrorisme dans le Sahel.

Des exercices militaires en situation de combat étaient également au menu de la session de formation.

«Les officiers ont réalisé des exercices opérationnels en conditions réelles», a fait savoir, le représentant du secrétaire permanent du G5 Sahel, Mikailou Sidibé, cité par l'agence Afrique Presse, AP.

Cette session de formation a eu lieu au sein du collège de défense à Nouakchott, créé en 2016 avec un budget annuel de 900.000 dollars pris en charge par les Etats-membres du G5 avec l'appui de certains partenaires, dont l'Allemagne, la France et l'Egypte.

LÉGISLATIVES EN TUNISIE: Début hier des débats télévisés

La Télévision tunisienne a entamé depuis hier la diffusion des débats électoraux pour les législatives, reconduisant ainsi l'expérience initiée à l'occasion de l'élection présidentielle anticipée du 15 septembre.

«En tout, trois séances seront organisées, lundi 30 septembre, mardi et mercredi 1^{er} et 2 octobre», a rapporté l'agence tunisienne TAP, précisant que les débats débutent à 21h00.

Pour une retransmission simultanée des débats, l'établissement de la télévision tunisienne informe, a indiqué dans un communiqué, qu'elle met à la disposition des chaînes de télévision et de radio tunisiennes, arabes et internationales, le signal de diffusion clean feed avec une édition en langue des signes. Un tirage au sort a été organisé la semaine dernière au siège de l'établissement de la télévision tunisienne pour choisir les listes candidates qui participeront aux débats.

Pour chaque séance, neuf listes seront présentes. Leurs représentants s'exprimeront sur des questions sociales et économiques, à l'instar de la santé, l'éducation, le développement



régional et autre. Les législatives en Tunisie auront lieu le 6 octobre. Quelque 1500 listes sont en lice pour s'emparer des sièges du parlement. La

campagne électorale entre les formations politiques et les candidats indépendants aura été des plus animées, indique-t-on.

RÉSULTATS DE LA PRÉSIDENTIELLE EN TUNISIE: Rejet de tous les pourvois en appel par le Tribunal administratif

Les pourvois en appel déposés auprès du Tribunal administratif (TA) relatifs aux résultats du premier tour de la présidentielle tunisienne anticipée du 15 septembre, ont été tous rejetés, a fait savoir, hier, le porte-parole du Tribunal administratif, Imed Ghabri.

«L'assemblée plénière du Tribunal administratif a examiné les cinq pourvois en appel contre les résultats du premier tour de la présidentielle 2019 et décidé de les rejeter», a-t-il indiqué dans une déclaration à l'agence TAP.

Lundi dernier, les chambres d'appel près du Tribunal administratif ont



décidé de rejeter les pourvois intentés par six candidats à l'élection présidentielle anticipée, contre les résultats du premier tour.

Les six candidats sont Seifeddine Makhoulf, Abdelkrim Zbidi, Slim Riahi, Hatem Boulabiar, Néji Jalloul et Youssef Chahed.

Jeudi, cinq candidats ont déposé des pourvois en appel relatifs aux résultats du premier tour du scrutin présidentiel.

Il s'agit de Hatem Boulabiar, Néji Jalloul, Youssef Chahed, Slim Riahi et Seifeddine Makhoulf.

Le deuxième tour de la présidentielle anticipée aura lieu le 13 octobre prochain, selon la Haute instance indépendante pour les élections (ISIE).

Ce sont les candidats Kaies Saïed, candidat indépendant et Nabil Karoui candidat du parti Qalb Tounes (Au cœur de la Tunisie), qui s'affronteront à cette occasion.

DJIBOUTI-ONU: Djibouti est déterminé à défendre jusqu'au bout sa candidature au Conseil de sécurité

Le chef de l'Etat djiboutien, Ismail Omar Guelleh, a affirmé que son pays est déterminé à défendre jusqu'au bout sa candidature au Conseil de sécurité des Nations unies pour la période 2021-2022.

Le président Guelleh a fait cette annonce lors d'une interview accordée à la Voix de l'Amérique (VOA) en marge de sa participation aux travaux de la 74^{ème} Assemblée générale des Nations Unies qui se déroule à New York.

Selon lui, la conformité au principe de rotation est ce qui donne à son pays une certaine légitimité par rapport à l'adversaire kényan.

Il a exclu toutefois toute incidence négative que la rivalité entre les deux pays pourrait avoir sur leurs relations.

«Le Kenya est un pays de la région avec lequel nous entretenons d'excellentes relations de coopération basées sur l'entente et la compréhension mutuelle», a-t-il déclaré en substance.

Moins d'un mois seulement après avoir rejeté la décision de l'Union africaine (UA) validant la candidature du Kenya, à la place de la sienne, au poste de membre non-permanent du Conseil de sécurité pour la période 2021-2022, et annoncé par la même occasion son droit de maintenir sa candidature,

Djibouti a entamé tout au long de ce mois de septembre une vaste campagne diplomatique en ce sens.

Le Président Guelleh a dépêché en effet des membres de son gouvernement dans plusieurs pays pour remettre une requête officielle de soutien à la candidature de Djibouti.

Ayant visé en majorité les pays du continent, cette campagne diplomatique aurait, selon une source de la présidence djiboutienne, reçu des

réponses positives. Pour rappel, Djibouti a rejeté le jeudi 22 août dernier la décision de l'UA qui a validé la veille la candidature du Kenya au poste de membre non-permanent du Conseil de sécurité pour la période 2021-2022.

Depuis, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), la Ligue des Etats Arabes (LEA) et l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) ont apporté officiellement leur soutien à la candidature djiboutienne.

SOMALIE: 2 attaques contre une base américaine et un convoi de l'UE

Deux attaques au véhicule piégé ont été perpétrées hier contre une base abritant des soldats américains, à environ 100 km au nord-ouest de la capitale Mogadiscio, et contre un convoi militaire de l'Union européenne, dans la ville, a indiqué une source sécuritaire.

Deux fortes explosions ont été entendues sur la base de Baledogle, suivies par des échanges de coups de feu a indiqué Mohamed Adan, un notable local, cité par l'AFP.

Les insurgés du mouvement shebab ont revendiqué cette attaque dans un communiqué. A Mogadiscio, un véhicule piégé a été projeté sur un convoi transportant des conseillers militaires européens, faisant des victimes, a affirmé Omar Abikar, un responsable sécuritaire.

FRANCE:

Ultime hommage à Jacques Chirac

La France s'est employée, hier, à rendre un ultime hommage à l'ancien président français, Jacques Chirac, décédé, jeudi à l'âge de 86 ans des suites d'une longue maladie, et ce, en présence de nombreux chefs d'État et de gouvernement, selon des médias

Une trentaine de dirigeants étrangers, dont le président russe Vladimir Poutine, sont attendus, à Paris pour assister à cette cérémonie qui se veut une reconnaissance au grand homme d'État et patriote que fut Jacques Chirac.

La journée d'hier est déclarée journée de deuil national en France, avec minute de silence dans les administrations et les écoles, honneurs funèbres militaires et un service religieux solennel à l'église Saint-Sulpice à Paris, présidé par le chef de l'État Emmanuel Macron.

Cette cérémonie devant débiter à 12h00 (10h00 GMT) s'est tenue, en outre, en présence de la famille de Jacques Chirac et de ses proches. Les Français, eux, ont pu rendre un dernier hommage à Jacques Chirac sur le trajet du convoi funéraire jusqu'à l'église Saint-Sulpice.

Après une cérémonie réservée à la famille à 9h30 (7h30 GMT), puis des honneurs militaires à 10h45 en présence d'Emmanuel Macron, le



cercueil de l'ancien chef de l'État a quitté les Invalides à 11h00 (9h00 GMT), encadré par une grande escorte. Déjà dimanche, plusieurs milliers d'anonymes se sont pressés à l'hôtel militaire des Invalides - qui héberge notamment le tombeau de Napoléon - pour aller se

recueillir devant le cercueil de cette figure de la vie politique française, auréolée, notamment depuis son retrait de la vie politique, d'une image d'humaniste et de bon vivant «profondément français», qualités et défauts compris.

JAPON - CORÉE DU SUD:

Le Japon publie les taux de radiations à Fukushima, face aux doutes en Corée du Sud

L'ambassade du Japon à Séoul a récemment commencé à publier les niveaux quotidiens de radiations dans la région de Fukushima, en réponse aux doutes en Corée du Sud concernant les effets de la catastrophe nucléaire de 2011.

Le site de l'ambassade japonaise montre les niveaux de radiations quotidiennement enregistrés dans deux villes de la région de Fukushima, ainsi qu'à Tokyo et Séoul comme base de comparaison.

«L'intérêt pour les niveaux de radiations au Japon a augmenté récemment, en particulier en Corée du Sud», justifie l'ambassade sur son site.

Les relations entre les deux pays voisins sont brouillées actuellement en raison d'un profond différend historique sur les travailleurs coréens enrôlés de force par des entreprises nipponnes durant l'occupation de la péninsule coréenne par le Japon (1910-1945).

Les deux pays se sont mutuellement imposés des restrictions commerciales depuis cet été, et la Corée du Sud a aussi renforcé ses contrôles de radiations sur ses importations de produits alimentaires nippons.

Certains députés sud-coréens ont aussi plaidé pour une interdiction de voyager dans certaines régions du Japon et pour un boycott des Jeux olympiques de Tokyo l'an prochain, en invoquant les risques supposés de radioactivité.

«Le gouvernement japonais espère que la compréhension par les Sud-Coréens des niveaux de radiations au Japon va s'améliorer, comme nous continuons de fournir des informations précises, basées sur des preuves scientifiques et clairement expliquées», insiste l'ambassade, dans un texte publié à la fois en japonais et en coréen.

Selon le dernier bulletin publié par l'ambassade, qui compile des données provenant d'autorités de contrôle des deux pays, le niveau de radiations enregistré dans la ville de Fukushima (70 km de lka centrale) était de 0,135 microsievert par heure, quasiment comme à Séoul (0,120).

A Tokyo, le taux était encore plus faible qu'à Séoul (0,036 microsievert), tout comme celui de la ville d'Iwaki (0,060), située à 30 kilomètres seulement du site nucléaire Fukushima Daiichi, ravagé par le tsunami du 11 mars 2011. Un microsievert revient à un millième de millisievert. Pour le grand public, la Commission internationale de protection radiologique (CIPR) fixe à 1 millisievert la limite de dose annuelle, en dehors des expositions médicales et naturelles, sachant que la moyenne annuelle de radiation d'origine naturelle dans le monde est de 2,4 millisieverts (mSv).

Toutefois, dans les zones évacuées après le drame du 11 mars 2011, considérant qu'il s'agissait d'une situation exceptionnelle post-accidentelle, le gouvernement a décidé d'autoriser le retour des habitants pour une dose annuelle pouvant aller jusqu'à 20 mSv/an.

IRAN:

L'Iran répondra fermement à tout «acte d'agression», selon son ministre de la Défense

Le ministre iranien de la Défense Amir Hatami a indiqué dimanche que son pays répondrait avec fermeté à tout «acte d'agression» à son encontre, a rapporté Press TV.

«Nous réagirons sévèrement au moindre acte d'agression contre notre pays», aurait notamment déclaré M. Hatami. L'Iran est parfaitement capable d'assurer sa propre sécurité, a affirmé M. Hatami, ajoutant que la lutte antiterroriste et la destruction d'un drone américain ayant fait «intrusion» sur son territoire étaient autant de preuves de la puissance iranienne en matière de défense. L'Iran a en effet abattu un drone «espion» américain au mois de juin dans la province côtière d'Ormuzgan, dans le sud de l'Iran. M. Hatami a également minimisé l'impact de la politique de «pression maximale» exercée par les États-Unis contre l'Iran.

APS

SUISSE/ELECTIONS FÉDÉRALES:

Nette progression des Verts (Sondage)

Les Verts et les Vert'libéraux (PVL) devraient nettement progresser lors des élections fédérales prévues au mois d'octobre, les deux partis ayant encore gagné des points, selon un dernier sondage publié dimanche.

Si le Conseil national (parlement) avait été élu ce week-end, les Verts obtiendraient 10,2% des voix, soit 3,1 points de pourcentage de plus qu'en automne 2015, tandis que le PVL serait à 7,2% (+2,6), indique le sixième sondage du groupe de médias Tamedia.

Encore une fois, les deux partis affichent une légère progression par rapport à la dernière enquête, réalisée en mai.

À l'inverse, l'Union démocrate du centre (UDC, première force politique) serait le parti qui «perdrait» le plus de plumes.

Il resterait toutefois largement en tête avec 27,9%

(-1,5). Les autres grands partis subiraient également des pertes, selon le sondage.

Le Parti socialiste (PS) obtiendrait 18% des voix (-0,8 point), le Parti libéral radical (PLR) 15,6% (-0,8) et le Parti démocrate chrétien (PDC) 10,4% (-1,2).

Toutes ces fluctuations vers le bas se situent dans la marge d'erreur statistique, précise le sondage, repris par des médias.

Les partis écologistes marquent notamment des points auprès des jeunes: 22% des moins de 34 ans entendent voter pour l'un des deux.

Les Verts, ainsi que le PS, sont par ailleurs plus appréciés des femmes.

Le PLR est en revanche davantage plébiscité par les hommes.

L'électorat UDC est quant à lui paritaire.

Les coûts de la santé arrivent une nouvelle fois en tête des préoccupations des sondés. Pour 70% d'en-

tre eux, il s'agit d'un problème politique persistant.

Les rentes (62%) et le changement climatique (52%) viennent ensuite.

Les considérations environnementales intègrent ainsi pour la première fois le podium.

Les relations entre la Suisse et l'Union européenne (46%) glissent ainsi au quatrième rang.

Seuls 39% des sondés s'inquiètent encore de l'immigration et 33% du système d'asile.

Mi-septembre, la Chancellerie fédérale a fait état de quelque 4.652 personnes qui se sont déclarées candidates aux élections fédérales pour le renouvellement du parlement suisse en octobre prochain, un chiffre record porté par l'augmentation des candidatures féminines.

Le parlement suisse est constitué de deux Chambres: le Conseil

national (Chambre basse) et le Conseil des États (Chambre haute).

Dans la majorité des cantons, l'élection du Conseil national et celle du Conseil des États ont lieu simultanément lors des élections fédérales.

Le Conseil national compte 200 sièges, répartis entre les 26 cantons proportionnellement à la taille de leur population, tandis que le Conseil des États qui représente les 26 cantons suisses, compte 46 membres.

En 2015, les élections au Conseil national avaient donné lieu à un net virage à droite avec 11 sièges de plus pour l'UDC qui a remporté un total de 29,4% des voix, dépassant largement le résultat de 2011 (26,6%) et battant son précédent record électoral en 2007 (28,9%).

Avec ce score, le premier parti du pays avait obtenu 65 des 200 sièges à la Chambre du peuple.

RUSSIE - ETATS-UNIS:

Moscou affirme que la publication de la transcription de l'appel Trump-Zelensky montre le risque de discuter avec Washington

La publication de la transcription d'un récent entretien téléphonique entre le président américain Donald Trump et son homologue ukrainien Volodymyr Zelensky a montré le risque de discuter avec Washington, a affirmé dimanche la porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères Maria Zakharova.

La publication de la transcription par les États-Unis a changé le format des relations entre les pays, entre les dirigeants nationaux et entre les hommes politiques, a

expliqué Mme Zakharova au cours d'une interview avec la chaîne russe Channel One dont les propos ont été cités par l'agence de presse TASS.

Selon elle, les conséquences négatives de la décision américaine d'agir ainsi pourraient être graves.

Mercredi, la Maison Blanche a publié la transcription de l'appel téléphonique passé entre MM.

Trump et Zelensky le 25 juillet dernier.

L'appel, qui fait aujourd'hui l'objet d'une enquête du Congrès américain, est au cœur de tensions de

plus en plus vives entre le Congrès et la Maison Blanche en raison d'une plainte d'un lanceur d'alerte déposée mi-août par un responsable anonyme des renseignements, et qui affirme que M. Trump aurait interagi de manière inappropriée avec un dirigeant étranger en lui faisant une «promesse» non spécifiée.

À la suite de la publication de la transcription, M. Trump a déclaré que les Démocrates devraient «s'excuser» après avoir vu cet «appel irrécusable».

INTERNET

Le Vietnam est la 3^e source de cyberattaques par DDoS au monde

Le Vietnam est considéré comme la 3^e source de cyberattaques par déni de service distribué (DDoS), après les Etats-Unis et la Chine, révèle un rapport de NexuSGuard, un fournisseur de solutions de sécurité.



Une attaque informatique par DDoS est une cyberattaque dans laquelle l'auteur cherche à rendre une machine ou une ressource réseau indisponible pour les utilisateurs auxquels elle est destinée en interrompant temporairement ou indéfiniment ses services.

Au Vietnam, 8,7% des attaques DDoS dans le monde ont été lancées au deuxième trimestre, après les Etats-Unis (22,8%) et la Chine (13,7%), selon NexuSGuard. «Comptant pour plus d'un milliard d'utilisateurs d'Internet dans le monde, il n'est pas surprenant que les Etats-Unis et la Chine soient également en tête des principales sources d'attaques par DDoS dans le monde», a indiqué le rapport.

La Russie et la France se sont

classées parmi les cinq premières, tandis que le reste du top 10 comprenait l'Egypte, le Brésil, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Corée du Sud. Près de 28% des attaques DDoS dans la région Asie-Pacifique provenaient du Vietnam, tandis que la Chine est en tête avec 43,19%, a ajouté la même source, mettant en garde contre les attaques DDoS visant les fournisseurs de services de communication, y compris les opérateurs des télécommunications. Les auteurs utilisent des méthodes plus fragmentaires pour injecter de virus dans le trafic internet, contournant ainsi la détection et évitant de déclencher des alarmes avec des pics d'attaque importants et évidents, a expliqué NexuSGuard. Selon le rapport, le groupe vietnamien des

postes et télécommunications (VNPT) se classe au deuxième rang des fournisseurs de services Internet mondiaux les plus attaqués par les attaques DDoS au deuxième trimestre, après le fournisseur d'infrastructures de cloud basé aux Etats-Unis, DigitalOcean.

Par ailleurs, le Vietnam a connu 3.159 cyberattaques au cours des six premiers mois, dont la moitié par des courriels contenant des liens malveillants. Cela représente une diminution de 45,9% par rapport à la même période de l'année dernière.

En septembre dernier, l'entreprise russe de cybersécurité, Kaspersky Lab a classé le Vietnam parmi les 10 pays les plus touchés par les attaques DDoS au dernier trimestre de 2018.

CHINE : Lancement d'un navire pour la surveillance de satellites au Pacifique



Le navire chinois d'observation spatiale Yuanwang-3 s'est mis en route dimanche vers le Pacifique afin de mener des missions de surveillance maritime pour le satellite Beidou-3 et d'autres satellites, ont rapporté hier, des médias locaux.

Il s'agit de la troisième expédition du navire cette année, selon l'agence Chine Nouvelle. L'équipage a achevé l'approvisionnement, passé des examens, testé les installations et a également été formé pour cette mission. Yuanwang-3 a passé 83 jours en mer et achevé trois missions, dont la surveillance maritime d'un satellite

relais Tianlian II et un satellite Beidou-3.

Le navire d'observation spatiale de seconde génération, est principalement chargé du suivi maritime et des missions de surveillance de satellites en orbites haute, moyenne et basse, de vaisseaux spatiaux et de stations spatiales.

Depuis son lancement il y a plus de 20 ans, le bateau a accompli 52 expéditions et 83 missions en mer, dont le suivi maritime du vaisseau spatial Shenzhou, de la sonde lunaire Chang'e et de satellites de famille de Beidou, avec un taux de succès de 100%.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Bouira
Daïra de Sour-El-Ghozlane
Commune de Sour-El-Ghozlane
Immatriculation fiscale 096210389000238

AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application des dispositions des articles 40,82 et 161 du décret présidentiel N° : 15/247 du 16 septembre 2015 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics

-vu la correspondance de monsieur le wali de bouira en date du 18/09/2019 n 3610

-vu la décision n 1990 du 17/09/2019 concernant l'annulation de la délibération n45 du 03/07/2019 relatif au projet d'achèvement de l'aménagement urbain quartier djeddi abdelkader sour el Ghozlane

le président de l'assemblée populaire communale de Sour El Ghozlane annonce l'annulation de l'avis d'attribution provisoire publiée dans les quotidiens dk news et el massar el arabi en date du 24/04/2019 relatif au projet suivant:

*achèvement de l'aménagement urbain quartier djeddi abdelkader sour el Ghozlane.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DE LA WILAYA D'ORAN

AVIS D'ANNULATION DE L'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

La Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Oran informe les soumissionnaires pour l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales n° 08/DJS/2018 projet : « REHABILITATION DU CENTRE DE TENNIS A SAINT HUBERT A ORAN », LOT 03 : « AMENAGEMENT EXTERIEUR ET ECLAIRAGE DES COURTS » que l'avis d'attribution provisoire du marché à l'entreprise « BOUROKBA MANSOUR » paru sur les quotidiens : « DK NEWS » en date du 02/09/2018 et « EL DJOUMHOURIA » en date du 01/09/2018 et BOMOP n° 1618 semaine du 09 au 15 septembre 2018 est annulé suite à la résiliation du marché aux torts de l'entreprise.

OUARGLA : Début des journées de chants folkloriques et bédouins

Les premières journées du folklore et du chant bédouin de la wilaya d'Ouargla ont débuté dimanche dans une ambiance haute en couleurs et en sonorités, puisées du patrimoine culturel local.

Initiée par le commissariat du festival local des arts et cultures populaires et la maison de la culture «Moufidi Zakaria» d'Ouargla, dans le cadre du lancement de la saison culturelle 2019/2020, cette manifestation culturelle locale vise la promotion des arts ancestraux locaux, a expliqué le commissaire du festival, Saïd Ouahbi Madani.

Le public aura à apprécier, durant quatre jours, des productions de troupes folkloriques et d'autres versées dans le chant bédouin, en dialecte arabe et dans la variante amazighe locale, des régions d'Ouargla, Touggourt et El-Alia, a-t-il indiqué.

Le programme de ces journées prévoit l'animation, pour la première soirée, de chants bédouins

et d'un gala dans une khaïma (tente traditionnelle) dressée à l'occasion.

Des expositions et ateliers d'artisanat, portant sur les métiers ancestraux, les effets vestimentaires locaux, ainsi que des photos retraçant le quotidien de la population locale et des monographies des régions touristiques, figurent au programme de cette manifestation.

Le commissaire du festival a appelé l'ensemble des acteurs et concernés par les activités culturelles à renforcer la communication inter-générationnelle concernant ces arts et à conduire des recherches et des études académiques pour la promotion et la préservation du legs séculaire de la région.



THÉÂTRE

De jeunes universitaires impliqués dans les productions du Théâtre d'Oran

Des jeunes universitaires fraîchement diplômés en Arts dramatiques bénéficieront d'un rôle dans les prochaines productions du Théâtre régional d'Oran "Abdelkader Alloula" (TRO), a-t-on appris hier du directeur de cette structure culturelle. Il s'agit d'une initiative d'encouragement impulsée par les actions déjà engagées dans le cadre du partenariat avec l'Université d'Oran-1 "Ahmed Benbella", a précisé à l'APS Mourad Senouci.

"L'intégration des jeunes talents a aussi pour but de renforcer la troupe artistique du

TRO qui vit au rythme d'une nouvelle dynamique marquée par la multiplication des productions", a-t-il souligné. Parmi les pièces programmées à court terme figurent "Le voyage de Sindbad", mise en scène par Bengueddache Boualem, "Le train" (écrit par Mansouri Bachir et mis en scène par Lahouari Abdelkhalek), et "Qum qum, mared el-koutoub" (par Ahmed Khoudi d'après le texte de Youcef Baaloudj). Le TRO avait accueilli en juin dernier une cinquantaine d'étudiants du département des Arts dramatiques de l'Université indiquée pour

un accompagnement technique coïncidant avec la fin de leur cursus, a-t-on rappelé. Le partenariat entre les deux établissements prévoit également la création de cartes d'accès gratuit au TRO pour les étudiants en Arts dramatiques. Le TRO bénéficie, quant à lui, de l'appui de l'Université à la modernisation de ses outils de gestion dans différents domaines faisant appel aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, dont la numérisation des archives et de la bibliothèque, a-t-on signalé.

DÉCÈS

Le crooner mexicain José José, héros des amoureux éconduits, meurt à 71 ans

José José, crooner mexicain à la voix de velours immensément populaire en Amérique latine au long d'une carrière de plus de 50 ans, est mort à l'âge de 71 ans, ont annoncé samedi son fils et le gouvernement mexicain à des médias. José Sosa Ortiz, connu comme "el principe de la canción" ("le prince de la chanson"), souffrait d'un cancer du pancréas. La chaîne mexicaine "Televisa", avec qui José José a longtemps travaillé, a indiqué que le chanteur avait rendu l'âme samedi dans un hôpital de Homestead, près de Miami, en Floride (sud-est des États-Unis). José José a vendu plus de 120 millions de disques durant une carrière de 55 ans où il avait cherché, à travers ses chansons, à reconforter les amoureux éconduits. A l'apogée de sa carrière, des années 1970 aux années 1990, il enchaînait les tubes à un rythme étourdissant. Son premier succès international, "La Nave del Olvido" ("Le Navire de l'oubli"), était sorti en 1970 et passe toujours régulièrement

sur les radios d'Amérique latine. "C'était un chanteur extraordinaire (...) Avec ses chansons il a fait pleurer et rendu heureux beaucoup de gens de ma génération", a rappelé dans un communiqué le président mexicain, Andres Manuel Lopez Obrador. Ce fils d'un ténor et d'un pianiste a lutté contre des problèmes de dépendance, en particulier à l'alcool. A Claveria, son quartier d'origine à Mexico, quelque 300 personnes se sont réunies dans un parc où trône une statue à son effigie. "Nous sommes tristes mais heureux de chanter ses chansons ici à Claveria", disait Rocío García, une habitante de 61 ans. Si José José ne composait pas ses chansons, la qualité de ses interprétations, particulièrement pour les chansons tristes, lui a valu une célébrité intacte bien au-delà des frontières de son pays. Ces dernières années cependant, sa voix l'avait quitté. En 2018, la chaîne "Telemundo" avait diffusé une série racontant sa vie.

TIZI-OUZOU : La femme durant la guerre de Libération dans l'écriture féminine en débat

Le rôle de la femme durant la guerre de Libération nationale et sa place dans l'écriture féminine a été au cœur d'un colloque national organisé dimanche à Tizi-Ouzou par la faculté des Lettres et des Langues de l'Université Mouloud Mammeri (UMMTO). Des enseignants d'universités du pays ont pris part à cette rencontre dont l'objectif, selon les organisateurs, est de «mettre en valeur le rôle militant de la femme, sa souffrance et ses sacrifices durant cette guerre au même titre que ses compatriotes masculins». Les participants à la première journée du colloque ont relevé que le rôle de la femme a été «évacué au second plan et confiné dans le silence malgré l'Histoire marquée par ses faits d'armes aux côtés de l'homme, au maquis, dans les batailles, les prisons et face à la torture et à la barbarie exercée par le colonialisme».

«L'écriture sur le rôle de la femme durant la guerre de libération nationale diffère selon que l'écrivain soit un homme ou une femme», a estimé Zouïche Nabila, de l'Université Mouloud Mammeri. «La femme, dans l'écriture masculine, a toujours été confinée dans le rôle d'un personnage plat qui évolue dans l'ombre de l'homme, soit infirmière, cuisinière, guetteuse et autres métiers traditionnellement féminins». Dans l'écriture féminine, par contre, a-t-elle renchéri, «elle a eu plus de considération et a été portée au devant (de la scène) en campant les rôles masculins», citant les héroïnes d'Assia Djebar dans «La femme sans sépulture» et d'Amina Mechakra dans «La grotte éclatée». Pour sa part, Wafa Bertima, de l'Université Hadj Lakhder de Batna, a considéré que le rôle de la femme durant la guerre d'Algérie contre le colonialisme a été mis «en sourdine», non seulement dans la littérature masculine mais aussi féminine.

BOX-OFFICE NORD-AMÉRICAIN:

«Abominable» et son yéti gèlent la concurrence

Le film d'animation sino-américain «Abominable», avec son yéti magique Everest, est monté jusqu'au sommet du box-office nord-américain ce week-end selon les estimations publiées dimanche par la société spécialisée Exhibitor Relations.

Le film, co-produit par les studios DreamWorks (américain) et Pearl (chinois) et réalisé par Jill Culton, a rapporté 20,9 millions de dollars de vendredi à dimanche.

Il devance «Downtown Abbey», l'adaptation au cinéma de la série télévisée narrant les péripéties

de la famille Crawley et de ses domestiques, qui pour son deuxième week-end a généré 14,5 millions de dollars de recette.

Les strip-teaseuses de «Queens», qui volent leurs riches clients de Wall Street avec Jennifer Lopez, Constance Wu et Cardi B au casting, complètent le podium avec 11,5 millions de dollars. «Ça: Chapitre 2», la suite du film d'horreur adapté du roman de Stephen King, quatrième, a continué à terroriser les cinéphiles nord-américains, ajoutant 10,4 millions à ses recettes. «Ad Astra», l'odyssée spatiale intime

dans laquelle Brad Pitt interprète un astronaute à la recherche de son père, chute par rapport à la semaine précédente et atterrit à la 5^e place du box-office avec 10,1 millions de dollars.

Voici le reste du Top 10:
6. «Rambo: Last Blood»: 8,6 millions de dollars
7. «Judy»: 3,1 millions de dollars
8. «Good Boys»: 2 millions de dollars
9. «Le Roi Lion»: 1,6 million
10. «La Chute du Président»: 1,5 million.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



ALGERIE TELECOM
Algérie Télécom EPE/SPA au Capital Social de 61.275.180.000,00 DA
NIF : 000 216 299 033 049

DIRECTION OPERATIONNELLE DE BEJAIA

AVIS DE PROROGATION DE DELAI DE L'PEEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DECAPACITES MINIMALS N° N°08/DO/SDFS/2019

Algérie télécom informe les candidats intéressés par l'Appel d'Offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° N°08/DO/SDFS/2019, paru le 16 septembre 2019 dans la presse nationale (DK NEWS ET EL MAWAID - EL-YAWMI) Relatif aux travaux d'aménagements au niveau des centres techniques d'Algérie Télécom - Bejaia, que la date limite de dépôt des offres prévue le 30 septembre 2019 est prorogée au 08 octobre 2019 de 08h00 à 14h00.

L'ouverture des plis est prévue le même jour à 14heures

Les soumissionnaires sont conviés à y assister

Programme de la soirée

TF1 20:05

S.W.A.T.

Réalisateur : Alex Kalymnios
Avec : Shemar Moore, Stephanie Sigman



Le SWAT est sollicité pour porter secours à l'agent spécial mexicain Adrian Cruz, infiltré dans un redoutable gang de trafiquants de drogue, Los Huesos, depuis plusieurs mois.

France 2 20:00

Athlétisme / Championnats du monde



Vainqueur de la Diamond League cette année, le jeune sprinteur américain Noah Lyles tentera de décrocher son premier titre mondial en finale du 200m...

France 3 20:00

Plus belle la vie : l'intégrale

Réalisateur : Michel Hassan
Avec : Serge Dupire, David Marchal



Tandis qu'une course contre la montre est désormais inéluctable pour les survivants de la catastrophe, Vincent remue ciel et terre pour éviter le pire.

CANAL+ 20:00

Première année

Réalisateur : Thomas Lilti
Avec : Vincent Lacoste, William Lebghil



Benjamin est titulaire d'un bac scientifique. Son père est médecin et il décide de s'inscrire en première année de médecine...

6 20:05

Recherche appartement ou maison



A 25 ans, Marion, comédienne et mannequin, souhaite devenir propriétaire. Stéphane Plaza l'aide à investir dans les Hauts-de-Seine...

Jeux

Samourai-Sudoku n°2276

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

Five interlocking Sudoku grids for 'Jeux' section, labeled Samourai-Sudoku n°2276.

Horizontalement: 1 - Va-nu-pieds... 10 - Cabochar - Etat africain

Verticalement: A - Producteur de chaleur... L - Estonie en V.O. - Vide pour un cargo

«Les jaloux détruisent ce qu'ils sont incapables de créer.»

Paul Guth



Mots croisés n°2276

A crossword puzzle grid with letters A through L and numbers 1 through 10 indicating starting positions.



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°976

salle de jeux saturateur	alcaloïde du tabac impliquée	descendant bien mesurée	chanson gros harpons	terrasses ossatures	cellules support de fleur	poudre mortelle paque des titres
changements de ton dogue				terminée		
direction genre de samovar			biarrée bagattes	fleuve de St Omer atome	voile géante sensible au froid	intersection de droites
plein d'eau	priorité	déesse d'Égypte se soulageant	tenterai le diable oiseau criard		dieu coquin	oui du vieux Sud mois des touristes
site d'Iraq dessouilé	dominions tribunal religieux			potion liquide héros des bois		longue suite
incitation au péché	chevalier mystère accompliras		arçon du chimiste butte	napperon entre-lacer		terrain de sport
plancher d'acteur bel enlèvement			minéral d'alou cri de douleur		vieilles habitudes	affirmation railler
	désert de dunes	flèches traitée sur le billard	dura brusque ondée		soleil de fellah dérapera	pauses de navigateurs
cuisine				armes de rose poil de naupière	trainasse vent puant	
arrêt de combat mauvais milieu				enduit de ciment vallée bretonne		vases réfractaires
			grimpeur pas très rapide virtuose		essaya porteur de blason	
salinerie	symbole canadien nouffé				tanquible mercure au labo	
placée chez le notaire			montré sa timidité	règle de fonctionnement		sigle papal

Solution

Sudoku n°2276

8	9	7	2	1	4	5	6	3
2	3	4	6	5	7	9	1	8
6	1	5	3	9	8	2	4	7
9	6	1	4	3	6	7	8	2
3	7	8	1	2	9	4	5	6
4	2	6	7	8	5	3	9	1
7	4	2	5	6	1	8	3	9
5	6	9	8	7	3	1	2	4
1	8	3	9	4	2	6	7	5
3	8	7	2	5	6	4	9	1
2	4	6	8	9	1	3	7	5
9	5	1	4	7	3	8	2	6
4	6	2	1	3	7	8	9	5
8	9	6	5	2	4	7	1	3
3	1	7	9	8	6	4	5	2
2	8	1	4	7	6	9	3	5
6	4	3	5	9	2	8	7	1
5	7	9	8	1	3	6	2	4
9	3	4	2	6	8	1	5	7
7	5	6	3	4	1	2	8	9
1	2	8	7	6	9	3	4	5

Mots Croisés n°2276

1	T	R	A	I	N	E	M	I	S	E	R	E
2	H	E	R	P	E	T	O	L	O	G	I	E
3	E	N	T	E	R	A	I	R	A	T	S	
4	R	I	C	O	L	B	O	L	E	T		
5	M	E	T	A	L	M	A	R	I	E		
6	O	R	E	I	N	I	T	I	E	R		
7	G	A	N	T	E	M	I	T	A	L		
8	E	D	A	N	G	E	R	E	U	S	E	
9	N	U	T	E	R	R	E	R	E	G		
10	E	N	T	E	T	E	Z	A	I	R	E	

Grille géante n°976

L	H	U	M	E	L	N	I	D	F	A	C	M	G	A	
D	E	L	C	O	S	I	D	O	F	I	C	A	T	O	U
M	O	L	T	E	R	E	R	E	N	E	A	C	A	T	E
T	H	E	R	P	E	T	O	L	O	G	I	E	L	E	
A	Q	U	U	C	U	X	E	S	S	E	R	A	O	U	
D	E	G	R	O	N	E	G	E	N	E	S	O	R	L	E
T	E	S	E	N	T	A	N	T	E	R	O	N	N	A	L
A	C	C	O	O	A	N	T	A	I	R	O	N	N	A	L
P	R	E	T	R	E	A	V	E	C	I	R	E	T	E	
P	E	R	G	R	E	R	E	A	B	L	E	C	H	E	
C	A	R	I	E	R	E	S	A	B	L	E	C	H	E	
S	I	S	E	R	O	C	O	C	O	C	O	C	O	C	

MONDIAUX-2019 D'ATHLÉTISME (800M) : L'Algérien Hethat éliminé en demi-finales

L'Algérien Yassine Hethat a été éliminé en demi-finales de l'épreuve du 800 mètres des Championnats du monde-2019 d'athlétisme, dimanche à Doha après avoir terminé avant-dernier de sa série. Engagé dans la deuxième série, l'athlète algérien s'est classé à la 7^e position avec un chrono de 1:46.15, devançant seulement le Britannique Jamie Webb (8^e avec 1:48.44). La course a été remportée par l'Américain Donovan Brazier (1:44.87) qui s'est qualifié en finale avec son dauphin, le Canadien Marco Arop (1:45.07).

Le demi-fondiste algérien avait arraché sa qualification pour les demies samedi en prenant la 4^e place de la 5^e série avec 1:45.67, alors que son compatriote Mohamed Belbachir, 6^e de la 4^e série (1:46.52), a été éliminé dès le premier tour. La finale du 800 mètres aura lieu mardi.

MONDIAUX D'ATHLÉTISME: Les Chinoises écrasent le 20 km marche

La Chine a enregistré un triplé sur le 20 km marche féminin des Mondiaux d'athlétisme de Doha dans la nuit de dimanche à lundi, Liu Hong s'adjugeant un 3^e titre mondial. La recordwoman du monde (1h24:38 en 2015) a remporté la course en 1h32:53 devant ses compatriotes Qiyang Shenjie (à 17 secondes) et Yang Liujing (à 24 secondes). Liu Hong complète ainsi à 32 ans son incroyable palmarès (titre olympique en 2016, titres mondiaux en 2011 et 2015), alors qu'elle a observé une pause entre 2017 et 2018 pour devenir maman.

Le départ de la course, donné à 23h59 locales, avait été décalé de 29 minutes par l'organisation en raison des conditions météo (environ 31 degrés, 71% d'humidité).

Une seule concurrente a abandonné, après les importantes défaillances observées sur les épreuves plus longues disputées vendredi (marathon féminin) et samedi (50 km marche) au même endroit sur la Corniche, le front de mer de Doha.

BASKET: L'Argentin Luis Scola revient en Europe, à Milan

L'Argentin Luis Scola, élu parmi le 5^e joueur du récent Mondial en Chine, va effectuer son retour dans le basket européen après avoir signé en faveur de l'Olimpia Milan, a annoncé le club italien dimanche. Le joueur âgé de 39 ans a joué en Espagne entre 1998 et 2007 (à Gijón et à Tau Vitoria), puis en NBA de 2007 à 2017 (Rockets de Houston, Suns de Phoenix, Pacers de l'Indiana, Raptors de Toronto et Nets de Brooklyn). Lors des deux dernières saisons, Luis Scola jouait en Chine (Shanxi Brave Dragons puis Shanghai Sharks), mais avait fait part de son souhait de retrouver un championnat de haut niveau dans l'optique des Jeux olympiques de Tokyo l'an prochain. L'Olimpia Milan est engagé en Euroligue. Le nom du dernier représentant encore en activité de la fameuse «génération dorée» argentine avait également été annoncé à Boca Juniors ou au Real Madrid. Avec l'Argentine, Scola a été champion olympique en 2004 et médaillé de bronze en 2008. Il compte également deux médailles d'argent mondiales en 2002 puis récemment en 2019, battu en finale par l'Espagne.

APS

LYCÉE SPORTIF NATIONAL DE DRARIA: Exploiter le matériel stocké dans les grandes salles

Le ministre de la Jeunesse et des sports, Raouf Salim Bernaoui, a affirmé dimanche à Alger la nécessité de faire profiter le lycée sportif national de Draria (Alger) du matériel et moyens d'entraînement stocké au niveau des grandes salles de sport d'Alger, en accordant la priorité aux «futurs champions».

Le ministre qui a donné le coup d'envoi de la saison scolaire au Lycée sportif national de Draria a souligné qu'«il est inconcevable de stocker du matériel et des équipements sportifs au niveau de la salle Harcha Hassan (un tapis répondant au norme internationale) et de l'Ecole supérieure en sciences et technologie du sport (Es/ests) de Dely Brahim entre autres établissements, et d'en priver les futurs champions», préconisant d'accorder la priorité à l'élite sportive appelée à honorer l'Algérie.

L'Etat a déboursé d'importantes sommes estimées à quelques 20 millions d'euros pour l'acquisition de matériel sportif, à l'occasion des Jeux africains de la jeunesse JAJ-2018, un matériel dont une grande partie est toujours stockée, a-t-il indiqué, avant d'ajouter «nous veillerons à le mettre à la disposition des futurs champions, les élèves du lycée sportif, et nous œuvrerons à promouvoir au plus haut niveau ledit établissement qui s'érige en pôle d'enseignement sportif».

Parmi les principales décisions prises par le représentant du gouvernement, «la nécessité pour le lycée de



signer une convention avec le centre de médecine du sport pour l'ouverture d'une branche au niveau du lycée, en assurant le meilleur matériel médico-sportif et en le mettant à la disposition des jeunes sportifs».

«Les fédérations sportives doivent assurer une bonne prise en charge pour leurs sportifs en termes de restauration et d'hébergement», a-t-il observé.

Selon le ministre qui a décidé de rénover le pavillon haltérophilie et boxe, le développement de l'activité

sportive, exige la conjugaison de tous les efforts et de nous «organiser en une seule équipe pour cueillir ensemble, à l'avenir, les fruits de la réussite».

M. Bernaoui a salué, en outre, les élèves du lycée sportif de Draria, espérant les voir atteindre de hautes performances en termes de formation et de résultats.

«Nous plaçons en vous une grande confiance», a affirmé le ministre en s'adressant à un groupe de lycéens, saluant leurs efforts pour «concilier études et entraînement».

«Vous êtes les champions d'aujourd'hui et de demain (...), a-t-il déclaré à l'adresse des élèves, en allusion aux jeux olympiques 2024 à Paris et 2028 à Los Angeles, les incitant à bien les préparer dès maintenant, afin d'honorer l'Algérie et d'en être les dignes représentants».

M. Bernaoui a visité par la suite les différents pavillons et salles de sports du lycée et reçu des informations sur le matériel et moyens sportifs utilisés par les élèves et entraîneurs lors des entraînements.

BOXE / CHAMPIONNATS DU MONDE 2019 (ELITE / DAMES): L'Algérie avec six représentantes en Russie (DTN)

Six boxeuses représenteront l'Algérie aux prochains Championnats du monde "Elite", prévus du 3 au 13 octobre 2019 à Ulan Ude (Russie), a-t-on appris hier auprès du Directeur technique national, Mourad Meziane. Il s'agit de Fatima Mansouri (48 kg), Roumayssa Boualem (51 kg), Widad Sefouh (54 kg), Hadjila

Khelif (57 kg), Imane Khelif (60 kg) et Chahira Selmouni (64 kg), encadrées par les entraîneurs Abdelhani Kinzi, Hakima Khaled et Brahim Makhlof.

"Le Docteur Nacera Ammoura a été désignée par la Fédération internationale de boxe (AIBA) pour officier en tant que médecin de Ring pendant ces

Championnats du monde" a encore précisé Meziane. La sélection algérienne s'est envolée pour la Russie tard dans la soirée de dimanche, sous la conduite du secrétaire général de la Fédération algérienne de Boxe (FAB), Sofiane Garreche, désigné comme chef de délégation.

HAND/CHAMPIONNAT ARABE DAMES (4E JOURNÉE): Les Pétrilières s'imposent devant Amman Club (43-17)

Le GS Pétrilières s'est imposé devant la formation jordanienne d'Amman Club sur le score de 43 à 17 (mi-temps : 19-8), pour le compte de la quatrième journée du championnat arabe des clubs de handball (dames), dimanche à Amman. C'est le quatrième succès des Pétrilières après ceux remportés devant les

Syriennes de Nabq (33-14), les Irakiennes d'Erbil (48-17) et les Jordaniennes de Hartha (36-31). Après une journée de repos lundi, l'unique représentant algérien dans cette compétition jouera mardi (15h00) son cinquième match contre les Djiboutiennes de la Gendarmerie, avant de boucler mercredi sa

participation par la rencontre devant les Syriennes de Police (17h00). Jeudi pour la dernière journée du Championnat arabe, les «Pétrilières» seront exemptes.

La 4^e édition du Championnat arabe féminin des clubs champions de handball, qui a débuté jeudi dans la capitale jordanienne Amman,

regroupe sept clubs issus de cinq pays : Hartha et Club Amman (Jordanie), GS Pétrilières (Algérie), Police et Nabq (Syrie), Gendarmerie (Djibouti) et Erbil (Irak).

La compétition se déroule sous forme de mini-championnat, le premier au classement à l'issue des six journées étant champion arabe.

PGA:

Cameron Champ, ému aux larmes, remporte le Safeway Open

L'Américain Cameron Champ, submergé par l'émotion en raison d'un drame familial, a réussi à garder son sang-froid pour s'adjuger le Safeway Open, comptant pour le circuit nord-américain PGA, après le 4^e et dernier tour, dimanche à Napa (Californie).

Champ, lauréat du 2^e tournoi de sa carrière après le Sandersons Farm en 2018, immédiatement dédié sa victoire à son grand-père paternel, actuellement en phase terminale d'un cancer de l'es-

tomac. «Que je ne gagne plus de tournoi ou que j'en gagne dix de plus, cette victoire sera certainement la plus grande de ma carrière de golfeur», a-t-il dit en pleurs après avoir rendu une dernière carte de 69, pour finir avec un total de 17 coups sous le par.

Le golfeur de 24 ans s'est imposé devant le Canadien Adam Hadwin, qui l'a fait trembler jusqu'au bout mais a fini à un coup, et l'Australien Marc Leishman relégué à trois coups. «C'était la première

fois que je ne me sentais pas nerveux toute la journée», a pourtant confié Champ en recevant son trophée sur le parcours à Napa, à une heure de route de la région de Sacramento où il a grandi et appris à jouer au golf grâce en partie à son grand-père Mack. «Cela signifie simplement tout», a conclu Champ en essuyant de nouvelles larmes. «Cela a été difficile, mais mon père est ici. J'ai tellement de soutien, des membres de ma famille et de mes amis.»

MONDIAL-2019: Menace de typhon levée, France - Etats-Unis aura lieu demain

La menace de typhon qui pesait sur le match France - Etats-Unis a été levée et la partie se déroulera comme prévu mercredi à Fukuoka, ont indiqué lundi les organisateurs de la Coupe du monde de rugby au Japon.

«La décision a été prise après consultation de nos experts météo et de l'agence météorologique japonaise, qui confirme que le typhon Mitag baisse en intensité, et emprunte une trajectoire plus à l'ouest de la côte japonaise et en conséquence n'aura pas d'incidence sur le match», ont indiqué les organisateurs.

World Rugby avait averti dimanche les équipes de France et des Etats-Unis d'un risque de typhon. «Dans le cadre de nos nombreuses solutions possibles en cas d'imprévu, si le match n'avait pu être joué à Fukuoka, un autre stade aurait été utilisé», a précisé World Rugby. En cas



d'absence de solution et si un match de la première phase ne peut avoir lieu, la fédération internationale a prévu que chaque équipe se voie accorder deux points (match nul 0-0). L'incidence des typhons sur le déroulement de la compétition est un sujet d'inquiétude pour World

Rugby. Moins de deux semaines avant le début de la Coupe du monde, le typhon Faxai avait frappé Tokyo et la ville voisine de Chiba, provoquant la mort de deux personnes et entraînant de grosses perturbations aériennes à Narita, l'un des deux grands aéroports de Tokyo.

MONDIAL-2019: Les 3 frères Barrett titulaires avec les Blacks contre le Canada

Les trois frères Barrett, Beauden (arrière), Jordie (ailier) et Scott (deuxième ligne), seront titulaires avec la Nouvelle-Zélande lors de la rencontre face au Canada mercredi à Oita, deuxième match des doubles champions tenants du titre à la Coupe du monde au Japon.

C'est la première fois que trois frères représenteront les All Blacks lors d'un même match de Coupe du monde.

Mais ce n'est pas une première absolue: en 1995, les frères Vunipola - Elisi, Manu et Fe'ao étaient également titulaires avec les Tonga face à l'Ecosse.

Et en 2015, les frères Pisi - Tusi, Ken et George - ont joué ensemble avec les Samoa



face à l'Afrique du Sud et l'Ecosse, mais sans avoir débuté simultanément.

Issus d'une large fratrie (8 enfants), les fils de Kevin Barrett, flancier des Hurricanes dans les premières années du Super Rugby, et de Robyn, ex-joueuse de netball et de basketball, ont déjà porté ensemble 6 fois le maillot de la sélection depuis juin 2018 et un test remporté face à la France à

Auckland. Pour ce match face à l'adversaire a priori le plus faible de la poule B, le sélectionneur Steve Hansen a largement remanié son effectif, effectuant 11 changements dans le XV de départ par rapport à celui vainqueur de l'Afrique du Sud (23-13) à Yokohama.

Seuls deux des frères Barrett - Beauden et Scott -, l'ouvreur Richie Mo'unga et le capitaine Kieran Read enchaî-

nent. Parmi les entrants, l'ailier Rieko Ioane sera particulièrement scruté: la machine à essais (23 en 26 sélections) est apparu en difficulté au cours de la préparation estivale, titulaire deux fois seulement sur les cinq matches des All Blacks. Ioane n'avait pas été retenu pour le choc face aux Springboks, Hansen préférant donner sa chance aux nouveaux venus Sevu Reece et George Bridge.

La rotation d'effectif des champions en titre, qui se sont préparés à Beppu, sur l'île de Kyushu où se trouve également Oita, se poursuivra dans la semaine: ils affronteront la Namibie dimanche, soit 4 jours plus tard, à Tokyo.

CYCLISME:

Bahrain résilie le contrat du champion du monde du contre-la-montre

L'équipe Bahrain-Merida a annoncé dimanche la résiliation du contrat du coureur australien Rohan Dennis, sacré pour la deuxième fois champion du monde du contre-la-montre mercredi dernier dans le Yorkshire.

«L'équipe a mis un terme au contrat de M. Dennis le 13 septembre. Cette résiliation n'a pas encore été rendue publique pour permettre à M. Dennis de se préparer sans encombre pour les championnats du monde», a déclaré la formation du Bahrein.

«M. Dennis a renvoyé la résiliation au conseil arbitral de l'UCI (Union cycliste internationale). Dans ce contexte, aucun autre commentaire ne sera formulé pour le moment», a ajouté



l'équipe qui évolue dans le WorldTour. En juillet, le coureur australien a abandonné le Tour de France sans fournir d'explication, dans la 12^e étape, à la veille du contre-la-montre dont il était l'un des favoris. Il n'a plus couru ensuite jusqu'au contre-la-montre des Mondiaux qu'il a remporté haut la main sur un

vélo différent de celui de son équipe de marque. Professionnel depuis 2013, l'ancien détenteur du record de l'heure est âgé de 29 ans.

Après quatre ans et demi dans l'équipe BMC, disparue à la fin de la saison dernière, il avait rejoint début 2019 l'équipe Bahrain.

COUPES AFRICAINES DES CLUBS (SEIZIÈMES DE FINALE) : L'USMA, la JSK et le PAC passent, le CRB éliminé

L'USM Alger et la JS Kabylie ont décroché leur billet pour la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, à l'issue des seizièmes de finale retour disputés dimanche, alors qu'en coupe de la Confédération, le Paradou AC s'est qualifié pour les 16^{es} de finale bis, contrairement au CR Belouizdad.

En déplacement au Kenya pour la manche retour des 16^{es} de finale, l'USMA n'a pas fait de détails face à la formation de Gor Mahia, remportant le match sur le score de 2-0 grâce à un doublé de l'attaquant Aymen Mahious inscrits dans le premier quart d'heure du jeu (4 et 16).

Les hommes de Bilal Dziri confirment ainsi leur large succès (4 à 1) réalisé au match aller à Blida. Finaliste malheureux de cette prestigieuse compétition africaine en 2015, le champion d'Algérie en titre tentera d'aller le plus loin possible et pourquoi remporter le titre qui lui manque à son palmarès.

Le second club algérien qualifié à la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique est la JS Kabylie qui a assuré sa qualification non sans peine, en Guinée, en écartant aux tirs au but (5 - 3) les Guinéens de Horoya Conakry.

Ces derniers ont gagné le match retour sur le même score de 2 à 0, acquis par la JSK au match aller à Tizi-Ouzou, d'où le recours à la séance des tirs au but qui a tourné à l'avantage des Algériens.

Les hommes d'Hubert Velud retrouvent ainsi la phase de poules de la Ligue des champions après huit ans d'absence.

Leur objectif est d'aller le plus loin possible dans cette compétition qu'ils ont remportée à deux reprises en 1981 et 1990 sous son ancienne formule.

Dans l'épreuve de la coupe de la Confédération, le Paradou AC, pour sa première participation à une compétition continentale, a validé son billet pour les 16^{es} de finale Bis, en faisant match nul, dimanche à Tunis, devant les Tunisiens du Club Sportif Sfaxien 0 à 0.

Le Paradou AC avait dominé son homologue tunisien lors du match aller sur le score de 3-1. En revanche, le deuxième représentant algérien dans cette compétition, le CR Belouizdad, a été éliminé, après sa défaite devant les Egyptiens du FC Pyramids 1 à 0, en match retour des 16^{es} de finale, disputé dimanche soir au stade du 5-juliet (Alger). L'unique but de la rencontre a été inscrit par Jean Antui (56') pour les Egyptiens.

Le Chabab s'était neutralisé avec le club égyptien 1 à 1 lors de la manche aller disputée le 14 septembre au stade du Caire.

Le tirage au sort de la phase de poules de la Ligue des champions et des 16^{es} de finale «bis» de la Coupe de la Confédération aura lieu le mercredi 9 octobre au Caire (19h00 locales, 18h00 algériennes).

LIGUE DES CHAMPIONS/ MANCHESTER CITY: Guardiola : «Mahrez est très important»



L'entraîneur de Manchester City Pep Guardiola a été élogieux hier envers l'international algérien Riyad Mahrez, auteur d'une prestation de première classe lors de la victoire des Citizens en déplacement contre Everton (3-1) samedi dernier en match de la septième journée du championnat d'Angleterre de première division de football.

«Mahrez est très important. Il est très technique. Il est bien mieux que la saison passé d'un point de vue défensif. Offensivement, chaque fois qu'il a la balle vous avez le sentiment qu'il

va créer quelque chose.» a déclaré Guardiola en conférence de presse d'avant match contre Dinamo Zagreb, prévu aujourd'hui à Manchester pour le compte de la deuxième journée de la Ligue des champions. L'international algérien Riyad Mahrez a inscrit son deuxième but de la saison en Premier League, samedi, lors de la victoire de Manchester City sur la pelouse d'Everton à l'occasion de la 7^e journée. Très en vue durant les 90 minutes, l'Algérien a été désigné homme du match.

LIGUE DES CHAMPIONS (1/16^e DE FINALE RETOUR): La CAF va se prononcer sur le match non joué entre le Zamalek et Génération Foot

La Confédération africaine de football (CAF) a décidé de se pencher sur les circonstances entourant le match retour des seizièmes de finale de la Ligue des Champions entre Zamalek (Egypte) et Génération Foot (Sénégal) qui devait avoir lieu au cours du week-end.

Les organes compétents de l'instance africaine examinent actuellement le dossier et se prononceront dans les meilleurs délais sur les prochaines étapes, précise la CAF.

Programmé samedi dernier, le match Zamalek - Génération Foot a été reprogrammé dimanche à Alexandrie alors que l'équipe championne du Sénégal était installée dans la capitale égyptienne.

Disant avoir le droit avec elle, Génération Foot a refusé de se rendre à Alexandrie en dépit d'un courrier de la CAF reçu vendredi signé par son Secrétaire général adjoint.

«Nous nous référons à la lettre reçue de la part de la Fédération égyptienne de football le 25 septembre concernant le changement des détails du match de la Ligue des champions de la CAF : Zamalek SC - Génération Foot pour être joué le 29 septembre à 20h au stade Borg El Arab à Alexandrie pour des raisons de sécurité», indique le courrier de la CAF.

«Nous vous informons par la présente que la CAF suit de près la situation de sécurité au Caire et après avoir analysé les différents rapports sécuritaires, il a été décidé de donner une suite favorable à la demande de la Fédération égyptienne de changer le lieu du match hors de la capitale pour être joué comme indiqué ci-dessus et dans le but d'assurer la sûreté et sécurité de toutes les parties prenantes du match», ajoute le texte signé du Secrétaire général adjoint, Anthony Baffoe. L'équipe de Génération Foot va quitter le Caire, la capitale égyptienne, ce lundi pour Dakar via Addis-Abeba (Ethiopie) sans avoir joué son match contre Zamalek, a annoncé à l'APS, son directeur de la communication, Talla Fall.

«Oui, l'équipe va quitter Dakar pour rentrer parce que nous avons fait ce qui était en notre pouvoir pour répondre à la convocation», a expliqué le directeur de la communication, estimant que les questions d'insécurité au Caire n'étaient qu'un prétexte.

Au même moment, des matchs de la Ligue égyptienne se sont joués ce samedi au Caire, a rappelé le directeur de la communication, précisant que tout a été mis à la disposition de la Confédération africaine de football (CAF).

L'autre club égyptien, Al Ahly a aussi joué et battu (4-0) l'équipe Cano Sports de la Guinée-Equatoriale à Alexandrie.

TUNISIE: La FIFA lève l'interdiction de transfert infligée au Club Africain

La Fédération internationale de football (FIFA) a envoyé une correspondance à la Fédération tunisienne de football, pour l'informer qu'elle a levé la suspension d'interdiction de transferts infligée au Club Africain, concernant le dossier de son ex-attaquant le zimbabwéen Matthew Rusike, annonce la FTF, lundi.

L'instance internationale indique qu'après l'accord conclu entre le club et le joueur le 27 septembre dernier, selon lequel le joueur percevra ses dus en deux tranches (fin octobre et fin décembre 2019), elle a décidé de lever la suspension tout en appelant le Club Africain à s'acquitter du remboursement du joueur sous peine d'une nouvelle suspension, précise-t-on.

Le Club Africain rappelle-t-on, avait été interdit de recrutement par la Fifa pour le mercato estival et hivernal 2019, pour non remboursement des frais de transfert de son ancien attaquant Matthew Rusike dans les délais fixés.

Le club de Bab Jedid avait alors annoncé le 19 septembre dernier que Rusike a déjà reçu le tiers du montant et qu'un accord sera conclu entre les deux parties pour régler le reste du montant.

APS

COUPE DE LA CAF / 16ES DE FINALE «RETOUR» / CR BELOUIZDAD - FC PYRAMIDS (0-1) : Amoindri et peu créatif, le Chabab sort tête basse

Le CR Belouizdad a raté le coche dimanche soir, en se faisant éliminer en 16es de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), après sa défaite à domicile face aux Egyptiens du FC Pyramids (1-0, mi-temps 0-0), alors qu'il avait fait le plus dur au match aller, en ramenant un précieux nul du Caire (1-1).



Amoindris par l'absence de plusieurs titulaires habituels, les Rouge et Blanc n'ont été en effet que l'ombre d'eux-mêmes lors de ce match retour, en se montrant à la fois fébriles en défense et peu créatifs en attaque.

Le but du FC Pyramids est d'ailleurs survenu suite à une grossière erreur de la défense belouizdadie, qui avait complètement raté son dégagement, permettant à John Antwi de récupérer le ballon dans des conditions favorables, avant de tromper le gardien Gaya Merbah d'un tir surpuissant, qui est allé se loger en pleine lucarne (57').

Néanmoins, et bien qu'il restait encore plus de trente-cinq minutes à jouer, incluant les arrêts de jeu, l'attaque du Chabab s'est montrée incapable de trouver la faille, y compris dans le dernier quart d'heure de rencontre, pendant lequel sa pression sur le camp adverse fut relativement importante.

En effet, contrairement à la première mi-temps, pendant laquelle elle avait joué un peu à l'économie du fait le score était encore à son avantage, l'équipe belouizdadie a été beaucoup plus incisive en deuxième mi-temps, et il le fallait bien, car le but d'Antwi avait tout remis en cause.

Ainsi, les attaques algéroises s'étaient faites nettement plus nombreuses sur les bois du gardien Ahmed El Shenawi, et dont les meilleures ont probablement été le coup franc direct d'Amir Sayoud (67'), le tir surpuissant de Larbi Tabti à la 80e, et le face à face de Zakaria Khali à la 90e, mais sans succès.

Les Egyptiens, bien regroupés derrière, ont tenu bon jusqu'au coup de sifflet final de l'arbitre Marocain, Samir Guezzaz, au grand dam du public belcourtois, qui semblait ne pas en revenir après cette élimination.

Le deuxième représentant algérien dans cette Coupe de la CAF, le Paradou AC quant à lui a réussi à se qualifier au prochain tour, en tenant en échec les Tunisiens du Clubs Sportif Sfaxien (0-0), eux qui s'étaient imposés (3-1) au match aller, à Alger.

COUPES AFRICAINES INTERCLUBS : Tirage au sort du prochain tour le 9 octobre au Caire

Le tirage au sort de la phase de poules de la Ligue des champions et des 16es de finale «bis» de la Coupe de la Confédération aura lieu le mercredi 9 octobre au Caire (19h00 locales, 18h00 algériennes), a indiqué la Confédération africaine de football.

En Ligue des champions, l'Algérie

sera représentée par l'USM Alger et la JS Kabylie qui ont éliminé respectivement les Kényans de Gor Mahia et les Guinéens de Horoya Conakry en 16es de finale.

En Coupe de la Confédération, l'Algérie a perdu un de ses représentants, le CR Belouizdad, éliminé par les Egyptiens de Pyramids. Seul

le Paradou AC, qui participe pour la première fois de son histoire à une compétition continentale, a réussi l'exploit de se qualifier après avoir écarté de son chemin les Tunisiens du CS Sfaxien. Au prochain tour, les «Pacistes» affronteront une équipe éliminée des 16es de finale de Ligue des champions.

LIGUE DES CHAMPIONS (1/16 DE FINALE - RETOUR): Les résultats complets

Résultats complets des matchs retour des seizièmes de finale de la Ligue des champions d'Afrique de football, disputés vendredi, samedi et dimanche:

Vendredi : Aller / Retour

KCCA (Ouganda) - (+) Porto Atlético (Angola) (0-0) 1-1
(+) Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) - Côte d'Or (Seychelles) (5-0) 11-1
(+) ES Tunis (Tunisie) - Elect Sport (Tchad) (1-1) 2-1

Samedi :

(+) Raja Casablanca (Maroc) - El Nasr (Libye) (3-1) 1-1
(+) Al Ahly (Egypte) - Cano Sport (Guinée-Equatoriale) (2-0) 4-0
Zamalek (Egypte) - Génération Foot (Sénégal) (1-2) non joué
(+) Zesco (Zambie) - Young Africans (Tanzanie) (1-1) 2-1
UD Songo (Mozambique) - (+) FC Platinum (Zimbabwe) (0-1) 2-4

Dimanche :

Horoya (Guinée) - JS Kabylie (Algérie) (0-2) 2-0
JSK qualifiée aux tirs au but 5-3
(+) AS Vita Club (RDC) - ASCK (Togo) (0-0) 1-0
(+) El Hilal (Soudan) - Enyimba (Nigeria) (1-1) 1-0
Gor Mahia (Kenya) - (+) USM Alger (Algérie) (1-4) 0-2
(+) ES Sahel (Tunisie) - Asante Kotoko (Ghana) (0-2) 3-0
(+) Wydad Casablanca (Maroc) - Nouadhibou (Mauritanie) (2-0) 4-1
(+) Primeiro de Agosto (Angola) - Green Eagles (Zambie) (2-1) 0-1
(+) TP Mazembe (RDC) - Fosa Juniors (Madagascar) (0-0) 3-1
NDLR : les clubs précédés du signe (+) sont qualifiés pour la phase de poules.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (1/16 DE FINALE - RETOUR): Les résultats complets

Résultats complets des matchs retour des seizièmes de finale de la Coupe de la Confédération de football, disputés vendredi, samedi et dimanche:

Vendredi Aller / Retour

(+) Bidvest (Afrique du Sud) - Young Buffaloes (Eswatini) (0-1) 3-0
(+) Motema Pembe (RDC) - El Khartoum (Soudan) (2-1) 1-2
Motema Pembe qualifié aux tirs au but 3-1

Samedi

Salitas (Burkina Faso) - (+) ESAE FC (Bénin) (0-0) 0-0
ESAE FC qualifié aux tirs au but 5-3
(+) Zanaco (Zambie) - Bolton City (Maurice) (2-1) 3-0
CNaPS (Madagascar) - (+) TS Galaxy (Afrique du Sud) (0-1) 1-3
(+) Proline (Ouganda) - AS Kigali (Rwanda) (1-1) 2-1
(+) Triangle (Zimbabwe) - Azam (Tanzanie) (1-0) 1-0
(+) Hassania Agadir (Maroc) - Al Ittihad (Libye) (1-1) 0-0
(+) RS Berkane (Maroc) - Ashantigold (Ghana) (2-3) 2-0

Dimanche

(+) El Masry (Egypte) - Malindi (Zanzibar) (4-1) 3-1
(+) Djoliba (Mali) - Maranatha (Togo) (2-1) 1-1
(+) Enugu Rangers (Nigeria) - AS Pelican (Gabon) (1-2) 3-1
CS Sfaxien (Tunisie) - (+) Paradou AC (Algérie) (1-3) 0-0
(+) San Pedro (Côte d'Ivoire) - Santoba (Guinée) (0-0) 3-0
US Ben Guerane (Tunisie) - (+) Bandari (Kenya) (0-2) 2-1
CR Belouizdad (Algérie) - (+) Pyramids FC (Egypte) (1-1) 0-1

NDLR : les clubs précédés du signe (+) sont qualifiés pour les 16es de finale «bis».

COURTOIS TACLE LA PRESSE ET LES SUPPORTERS

Six jours après avoir gardé sa cage inviolée, à Séville (0-1), le gardien Belge a fait de même chez les voisins de l'Atletico Madrid lors du match nul 0-0 entre les deux clubs madrilènes. L'occasion pour le Diable Rouge de répondre aux critiques dont il a été l'objet ces dernières semaines. "Je prends les matches comme ils viennent. Les gens et la presse descendent les joueurs trop vite. Ça ne m'affecte pas car j'analyse mes matches seulement avec ceux qui connaissent le football. Je parle avec mes entraîneurs et mes coéquipiers", a-t-il ainsi lancé en zone mixte. Les supporters et la presse apprécieront.



RABIOT NE CONVAINC TOUJOURS PAS

Deuxième match de la semaine pour la Juventus Turin et deuxième titularisation pour Adrien Rabiot. Et comme lors du déplacement à Brescia, mercredi, si la Juve l'a emporté face à la SPAL (2-0), le milieu de terrain tricolore n'a pas convaincu.

L'ancien Parisien a certes livré un meilleur match que face au club de Mario Balotelli, mais à en croire les différents quotidiens transalpins, s'il a été plus à son avantage en seconde période, il n'en a pas moins été le joueur le moins en vue chez les Turinois, s'en sortant avec une note oscillant entre 5,5 et 6.

Aubameyang clarifie son avenir

Alors que certains médias britanniques évoquent l'intérêt de Manchester United pour Pierre-Emerick Aubameyang, l'ancien attaquant de Dortmund a tenu à mettre les choses au point. Il n'envisage pas pour le moment de quitter Arsenal.

Répondant aux rumeurs l'envoyant à Manchester United en juin prochain, Pierre-Emerick Aubameyang s'est montré très clair dans ses intentions : « Je pense que nous pouvons changer quelque chose dans ce club et nous allons essayer. Maintenant, il est temps de gagner des trophées. Je suis sûr que nous pouvons le faire et honnêtement, je suis heureux d'être ici » a-t-il expliqué.

L'ancien joueur de l'AS Saint-Etienne réaffirme son attachement au projet des Gunners : « Je me sens très bien. Ces prochaines années, nous voulons jouer à un niveau élevé et remporter des trophées. C'est ce dont nous parlons » a-t-il ajouté. Pour rappel, Pierre-Emerick Aubameyang est sous contrat avec Arsenal jusqu'en 2021.

GUARDIOLA : «ON N'A PAS D'ARGENT»

Sur Sky Sports, l'entraîneur de Manchester City Pep Guardiola s'est projeté sur le prochain mercato hivernal. Les temps sont semblent-ils compliqués du côté de Manchester City. Financièrement parlant, tout du moins. Deuxièmes de Premier League après un bon démarrage en Ligue des Champions et en Carabao Cup, les hommes de Pep Guardiola ne connaissent pas de soucis sportifs particuliers, si ce n'est quelques blessures importantes. Dont celle du défenseur français Aymeric Laporte, absent pour plusieurs mois. John Stones, également touché, contraint alors l'ancien technicien du Bayern Munich et du FC Barcelone a aligné une défense centrale expérimentale, avec Nicolas Otamendi et Fernandinho. De quoi envisager un renfort de poids au prochain mercato hivernal ? "Ce ne sont pas mes affaires, mais, en janvier, nous n'achèterons pas", a répondu Pep Guardiola à la chaîne de télévision Sky Sports.



DAVID NERES DANS LE VISEUR

Cette saison encore, le Brésilien capable de jouer à plusieurs postes en attaque a bien débuté la saison en marquant à deux reprises et fait une passe décisive. Liverpool convoiterait le joueur pour préparer un éventuel départ de Mohamed Salah en juin prochain affirme le site spécialisé CalcioMercato. L'international égyptien est notamment convoité par le Real Madrid. Arrivé en janvier 2017 à Amsterdam, David Neres est sous contrat jusqu'en 2023 avec son club actuel. Sa valeur est estimée pour le moment à 50-60 millions d'euros.

Kanté de retour pour Lille ?

Absent contre Brighton (2-0), samedi, en raison d'une blessure aux ischio-jambiers, N'Golo Kanté (28 ans, 3 matchs et 1 but en Premier League

cette saison) pourrait effectuer son retour sur les terrains à Lille, mercredi (21h), lors de la 2e journée de la phase de poules de la Ligue des Champions. L'entraîneur de Chelsea, Frank Lampard, a évoqué la situation du milieu de terrain français. "Contre Brighton, je ne voulais pas prendre de risques. J'en ai parlé à N'Golo, il est tellement important pour nous. Il a eu une pré-saison difficile. Ce n'était pas une bonne idée de prendre un risque sur ce match, mais il pourrait avoir une chance à Lille", a admis le coach londonien devant la presse.



PARLEMENT Le Conseil de la nation prend part à Strasbourg aux travaux de l'APCE

Une délégation du Conseil de la nation prend part, depuis hier à Strasbourg (France), aux travaux de la quatrième partie de la session ordinaire 2019 de l'Assemblée parlementaire du conseil de l'Europe (APCE), a indiqué un communiqué de la chambre haute du parlement. L'ordre du jour de la réunion qui s'étalera jusqu'au 4 octobre prévoit l'examen de plusieurs thèmes, dont le dossier de la protection et du soutien aux victimes du terrorisme et la situation juridique des réfugiés climatiques. La délégation sera conduite par le président de la commission des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la communauté algérienne à l'étranger, Rachid Achour. Le parlement algérien prend part régulièrement aux réunions de l'APCE en qualité d'invité, ajoute le

ALGÉRIE-MONDE ISLAMIQUE Une délégation de l'APN participe à la réunion du Comité exécutif de l'Union parlementaire des Etats membres de l'OCI à Kampala

Une délégation de l'Assemblée populaire nationale (APN) participera aujourd'hui à Kampala (Ouganda) aux travaux de la 42e réunion du Comité exécutif de l'Union parlementaire des Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), indique un communiqué de la chambre basse du Parlement. Cette réunion de deux jours sera consacrée essentiellement au suivi du rapport de la 3e réunion extraordinaire du Comité exécutif de l'Union parlementaire des Etats membres de l'OCI, tenue à Rabat (Maroc), et à l'élaboration du projet d'ordre du jour de la 8e session des comités permanents spécialisés. Lors de ces travaux, les participants élaboreront le projet d'ordre du jour de la 22e session du Comité général de l'Union parlementaire des Etats membres de l'OCI et celui de la 15e Conférence de l'Union, prévue au Burkina Faso, et arrêteront la date de cette conférence, ajoute la même source. Les travaux seront sanctionnés par l'adoption du rapport de la 42e réunion du Comité exécutif de l'Union parlementaire des Etats membres de l'OCI et de la «Déclaration de Kampala».

ALGÉRIE-FRANCE Goudjil assiste aux obsèques de l'ancien Président français Jacques Chirac

Le président par intérim du Conseil de la nation, Salah Goudjil est arrivé, hier à Paris, pour représenter l'Algérie aux obsèques de l'ancien président français, Jacques Chirac.

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a chargé le président par intérim du Conseil de la nation, Salah Goudjil de représenter l'Algérie aux obsèques de l'ancien président français, Jacques Chirac. «Chargé par le chef de l'Etat, M. Abdelkader Bensalah, le président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil est arrivé lundi à Paris pour représenter l'Algérie aux obsèques de l'ancien président français, Jacques Chirac, décédé jeudi dernier à l'âge de 86 ans», a indiqué un communiqué du conseil de la Nation.



M. Chenine signe le registre de condoléances à l'ambassade de France à Alger

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine, a signé dimanche au siège de l'ambassade de France à Alger, au nom du Chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, le registre de condoléances, suite au décès jeudi dernier, de l'ancien président français Jacques Chirac à l'âge de 86ans.

«Suite au décès de l'ancien président de la République française, Jacques Chirac, je présente, au nom du chef de l'Etat et en mon nom personnel, mes condoléances les plus attristées et mes sincères sentiments de solidarité et de compassion à la famille du regretté et

au peuple français ami», a écrit M. Chenine sur le registre de condoléances.

«Le défunt qui fut parmi les hauts commis de l'Etat français, a voué sa vie au service de son peuple et de son pays qu'il voulait hisser au plus haut rang, par l'ancrage des valeurs de paix, de sécurité et de solidarité en termes de relations internationales outre le rapprochement entre peuples», a-t-il ajouté.

«L'Algérie reconnaît au défunt sa précieuse contribution, lors de son mandat présidentiel, à la relance des relations algéro-françaises au service de l'intérêt commun des deux peuples amis, ce qui



a permis d'établir une relation bilatérale privilégiée marquée par un dialogue constructif et une coopération économique dans plusieurs domaines, basée sur des intérêts mutuellement bénéfiques», a encore rappelé le président de l'APN.

Affirmant que M. Chirac «a marqué de son empreinte la scène internationale dans plus d'un domaine», M. Chenine a souligné que «les peuples arabes se souviendront à jamais de ses posi-

tions honorables envers leurs causes, des positions à travers lesquelles il tenait à afficher son attachement à la Légalité internationale en tant que voie idoine de règlement des conflits internationaux», ajoutant que «l'histoire lui a donné raison concernant toutes ces positions, et a mis en avant sa perspicacité et sa grandeur d'âme». «Je m'incline, avec respect et déférence à la mémoire du défunt. Paix à son âme, patience et réconfort à ses siens».

PRÉSIDENTIE Bensalah signe 5 décrets dont 4 portant ratification d'accords et mémorandums d'entente internationaux

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a signé dimanche cinq décrets présidentiels, dont quatre portant ratification d'accords de coopération et mémorandums d'entente internationaux, conformément à l'article 91-9 de la Constitution, indique un communiqué de la Présidence de la République. Il s'agit d'un décret présidentiel portant adhésion de l'Algérie à la convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques dangereux qui font l'objet de commerce international, adoptée à Rotterdam le 10 septembre 1998.

M. Bensalah a signé également un décret présidentiel portant ratification de l'accord général sur la coopération entre le Gouvernement algérien et le Gouvernement botswanais, signé

à Alger, le 26 mai 2014. Il a aussi signé un décret présidentiel portant ratification de l'accord de coopération entre le Gouvernement algérien et le Gouvernement nigérien dans le domaine de l'information et de la communication, signé à Niamey le 16 mars 2017 et un autre portant ratification du mémorandum d'entente de coopération entre le Gouvernement algérien et le Gouvernement nigérien dans les domaines du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, signé à Niamey le 16 mars 2017.

Le chef de l'Etat a enfin signé un décret présidentiel portant ratification de l'accord entre le Gouvernement algérien et le Gouvernement finlandais sur l'exemption mutuelle des conditions d'obtention de visa pour les détenteurs de passeports diplomatiques, signé à Helsinki, le 11 janvier 2019.

WILAYA D'ALGER : Ouverture des inscriptions au programme LPA à partir d'aujourd'hui

Les services de la wilaya d'Alger ont annoncé, dimanche, l'ouverture, du 1er au 30 octobre, des pré-inscriptions au programme du logement promotionnel aidé (LPA), indique un communiqué des mêmes services.

«En prévision de la réalisation du programme de la nouvelle formule LPA à travers toutes les communes d'Alger, un site électronique: <http://lpa.wilaya-alger.dz> a été ouvert pour les pré-inscriptions à ce programme», précise la même source. Les pré-inscriptions sur le site susmentionné seront ouvertes du 1er au 30 octobre 2019. Le site offre aux inscrits la possibilité de consulter, en permanence, tous les aspects inhérents à cette formule, à chaque étape», conclut le communiqué.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Une cache d'armes découverte à Tamanrasset

Une cache contenant des armes et des munitions a été découverte dimanche à Tamanrasset par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, le 29 septembre 2019, suite à une opération de recherche et de fouille menée près de la bande frontalière sud à Tamanrasset/6eRM, une cache d'armes et de munitions», a précisé le MDN.

Selon la même source, cette cache contenait «un (01) lance-roquettes de type RPG-2 avec deux (02) roquettes et deux (02) charges propulsives, ainsi qu'un fusil (01) mitrailleur de type FM et (05) roquettes sol-sol de type BM-21».

Un terroriste dénommé «A. El-Hadj», qui avait rallié les groupes terroristes en 2016, a été capturé par des Garde-frontières, lors d'une embuscade tendue à In Guezzam en 6e Région militaire, a ajouté le MDN.

Le terroriste était en possession d'un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, un (01) chargeur de munitions, (1,5) kilo-

grammes d'explosifs et d'outils de détonation, ainsi que d'une moto, a-t-on souligné. Deux autres éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par un détachement de l'ANP à Tissemilt (2eRM), selon le MDN. Par ailleurs, une grande quantité de kif traité s'élevant à (301,3) kilogrammes a été saisie par des Garde-frontières, lors d'une patrouille de recherche menée près des frontières à Tlemcen (2eRM). A Béni-Saf et Mostaganem, des Garde-côtes ont découvert (60,7) kilogrammes de la même substance, tandis que des Garde-frontières ont saisi à Béchar (3eRM),

cinq (05) kilogrammes de kif traité.

Selon la même source, (44) candidats à l'émigration clandestine ont été secourus par des unités de sauvetage et de recherche relevant des Forces navales, lors d'opérations distinctes, et ce, suite au naufrage de leurs embarcations au large d'Oran (2eRM), Ténés et Boumerdes (1èreRM). A Annaba, El-Kala et Skikda (5eRM), des tentatives d'émigration clandestine de (77) personnes qui étaient à bord d'embarcations de construction, ont été déjouées par des Garde-côtes.

APS